

ÉDITO 2

BRISER LES FRONTIÈRES 4

MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ DANS LES ALPES

BÉTAIL, SEL ET FUSILS 14

UNE HISTOIRE DE LA CONTREBANDE ARIÉGEOISE

ARBÉOST 24

UN VILLAGE PAUMÉ ?

RICHESSSE DES CONTRADICTIONS 30

LA LUTTE DU LARZAC, ENTRE RÉVOLTE ET RÉFORME

AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

CONTRE LES NORMES 44

INTERVIEW D'UN MEMBRE DU COLLECTIF

PASSEURS 53

CLANDESTINS À LA FRONTIÈRE ALPINE

LE BARRAGE ET LES HOMMES 60

ENTRETIEN AVEC MAURICE CHAPPAZ

ÉDITO

La traque des clandestins à la frontière franco-italienne dans les Hautes-Alpes entraîne, sans surprise, son lot de violence. La police aux frontières et autres sbires de l'État s'adonnant à la chasse à l'humain en montagne mettent en danger les migrant·es qui tentent le passage en altitude pour éviter les contrôles. Des personnes ayant besoin de soins restent bloquées de longues heures lors de leur arrestation, voire sont carrément reconduites à un village frontalier côté italien, loin de tout hôpital. « Les coursiers traitent mieux leurs paquets. », écrira un journaliste italien.

« On va retrouver des morts au printemps ». Cette crainte est dans les pensées de nombreux habitants du Briançonnais à la vue des migrant·es pourchassés par les gendarmes, empruntant des sentiers que les alpinistes chevronnés évitent bien volontiers. Les autorités pourtant ne démordent pas de leur action de refoulement et la justifient par une logique pour la moins déconcertante : « C'est mettre la vie des personnes en danger que de ne pas leur déconseiller le franchissement irrégulier de la frontière au regard des conditions climatiques hostiles », ironisera la préfecture... Contraindre, par une chasse à l'homme organisée, les exilé·es à risquer le passage dans les conditions les plus hostiles serait donc une œuvre aussi charitable que les guerres sont propres ou les bombardements humanitaires.

« On ne fait pas de politique, on porte seulement secours à des gens en danger ». Ce discours est très présent dans les associations d'aide aux migrant·es. Mais l'humanisme a ses limites, d'autant plus étriquées que les migrant·es sont nombreux ou – pire encore – que ceux-ci frustrant le travail de bonne conscience en prenant leur situation en main. Logiquement, des conflits surgissent entre d'autoproclamés citoyens qui veulent « faire respecter l'État de droit » et celles et ceux qui considèrent qu'il fait partie du problème. On assiste ainsi à de dangereux numéros d'équilibristes, certains responsables locaux ou membres associatifs se désolidarisant de modes d'actions sortant du cadre légaliste, comme les occupations, et soutenant à demi-mot la maréchaussée, « des humains comme les autres ». Tout cela au détriment des besoins des exilé·es et de leur autonomie, mais que voulez-vous, il faut savoir rester crédible. On peut dire que chacun respecte son rôle : la police frappe, la justice condamne, les fachos aboient et la gauche s'indigne.

Les problèmes ne sont pas seulement la montagne, la neige, les avalanches et les tempêtes. Ici, les premiers obstacles se nomment police aux frontières, douanes, gendarmerie et préfecture. Les frontières, ce ne sont pas seulement des lignes imaginaires tracées sur des cartes, des déserts, des mers ou des montagnes à franchir. Les déplacements forcés, les expulsions d'un pays à l'autre, les séjours en prison ou en centre de rétention, l'exploitation encouragée par la précarité et la clandestinité sont le quotidien de milliers de personnes qui pensaient trouver en Europe un lieu de refuge et de repos. Le nouveau projet de loi en France, sobrement intitulé « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » ne fera qu'endurcir les règles de ce jeu de l'oie grande nature. Il vise notamment à clarifier légalement une séparation nette entre les « bons » et les « mauvais » actes de solidarité. Il criminalise la lutte contre les frontières tout en favorisant une cogestion de la misère par les personnes solidaires plutôt qu'une solidarité en acte favorisant l'autonomie des exilé·es. La réforme législative de l'Union européenne sur l'asile prévoit quant à elle la prise de données biométriques des enfants à partir de l'âge de six ans.

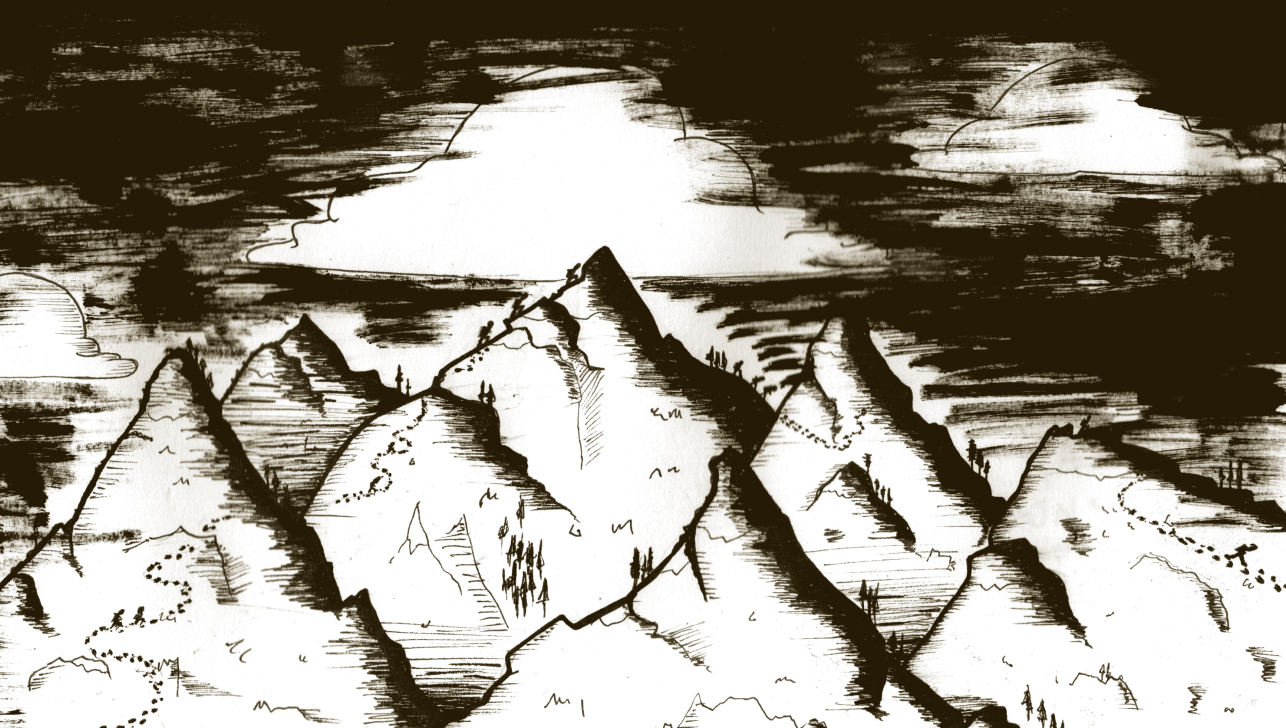
Mais les contrôles et la surveillance ne se limitent pas aux quelques patrouilles menées au col de l'Échelle ou au Montgenèvre. Soucieuse de la « sécurité internationale », l'Europe a étendu ses frontières et sa machinerie coercitive à coups d'accords bilatéraux. Ainsi, au Soudan, au Mali, au Niger, au Maroc ou en Turquie, des millions d'euros sont distribués afin de semer toujours plus d'embûches sur la route des exilé·es, rendant les traversées encore plus meurtrières et les expulsions dans des pays en guerre possibles. L'UE prévoit de fournir au Soudan des équipements de surveillance, une assistance pour la construction de deux centres de détention et une formation pour ses unités de patrouille frontalière. Pour défendre ses intérêts économiques, elle participe également au renforcement de politiques – dictatoriales ou démocratiques, peu importe – et de milices armées bien souvent à l'origine des déstabilisations et des massacres entraînant le départ des populations.

La multiplication d'actes de solidarité permet d'entrevoir d'autres horizons que ceux de l'individualisme ambiant et du repli sur soi identitaire. Il est cependant vain d'attendre d'un État, quel qu'il soit, qu'il fournisse des solutions à une situation qu'il engendre par son existence-même. Il nous semble nécessaire de se défaire des réflexes misérabilistes pour s'inscrire dans une perspective de lutte *avec* et non *pour* les migrants, partager nos révoltes pour tenter de prendre le problème à la racine : les États, leurs frontières, leurs guerres et le système économique qu'ils cherchent à maintenir coûte que coûte.

BRISER LES FRONTIÈRES

MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ DANS LES ALPES

Depuis presque trois ans, le Briançonnais retrouve sa triste vocation frontalière, les barrages de police sont fréquents et les contrôles incessants. Les migrants, après avoir traversé le désert et la Méditerranée, sont traqués et pourchassés dans la montagne par les forces de l'ordre. Un fort mouvement de solidarité s'est constitué dans la vallée, pour faciliter les passages, accueillir et accompagner ces indésirables que l'État pousse à la clandestinité. L'article qui suit est la retranscription d'une discussion avec Saxo, un habitant du Briançonnais, impliqué dans le mouvement de solidarité avec les migrants.



Un mouvement de solidarité existe dans les Hautes-Alpes depuis des années, avec des associations telles que RESF ou la Cimade et des particuliers qui hébergent des sans-papiers. Il prend un nouvel essor avec l'expulsion de Calais et des campements à Paris en 2015...

Un mouvement, « Pas en notre nom », s'est constitué notamment suite à l'émotion suscitée par les photographies de la mort d'un enfant syrien sur la plage, avec un rassemblement à Briançon. Suite à ça, l'association Tous Migrants a été créée, pour promouvoir l'accueil des expulsés de Calais à Briançon. Un Centre d'accueil et d'orientation¹ (CAO) y est établi à l'automne 2015, puis un CADA², et tout un réseau associatif participe de près ou de loin à organiser des activités pour les migrants, majoritairement du Soudan et d'Afghanistan. À l'hiver 2016-2017, un migrant qui traverse la frontière par le col de l'Échelle a les pieds gelés et est amputé. Puis avec les histoires de dublinage³ les migrants des CAO d'Embrun et

Briançon se mettent en grève de la faim, occupent le parvis de la MJC et organisent une marche sur la préfecture en juin 2017. Ces événements confrontent les Hauts-Alpins à la réalité des expulsions, des passages de frontière et des risques encourus par les exilés. Les passages clandestins étaient très peu nombreux à l'époque, en tout cas sans commune mesure avec ce que l'on peut voir aujourd'hui. Contrairement à l'idée véhiculée, on n'assiste pas forcément à un déplacement des flux suite à la militarisation de la Roya⁴ et la fermeture de la frontière à Vintimille. Dans le Briançonnais, la plupart des exilés viennent d'Afrique de l'Ouest, surtout de Guinée-Conakry et de Côte-d'Ivoire alors que dans les Alpes maritimes, c'était surtout des Soudanais ou des Érythréens. C'est le début d'une nouvelle route migratoire.

L'hiver 2016-2017, c'est aussi le début des maraudes dans la montagne.

Oui, cette histoire de migrant amputé à cause de ses pieds gelés a marqué les esprits. Les exilés traversent la frontière par des passages difficiles et enneigés, comme le col de l'Échelle. Ils y vont en jean et en baskets, pas du tout équipés, alors qu'ici les placards débordent de vêtements techniques adaptés au froid. Alors cinq ou six personnes, surtout des accompagnateurs et accompagnatrices en montagne, se sont organisées pour

1 Les CAO sont des centres créés pour que les personnes choisissent entre le dépôt d'une demande d'asile ou le retour au pays. Participant à la logique de tri, ils ont surtout servi à dispatcher les migrants présents à Calais sur tout le territoire. [Ndlr]

2 Centre d'accueil de demandeurs d'asile, sensé offrir un logement aux personnes ayant déposé une demande d'asile dont l'examen a été accepté par la préfecture. [Ndlr]

3 Dublin III est un règlement voté au Parlement européen en 2013 selon lequel l'État responsable de la demande d'asile d'un·e migrant·e est le premier pays par lequel le/la migrant·e est entré·e sur le territoire européen. Toutes les personnes migrantes qui circulent sur le territoire européen sont forcées de donner leurs empreintes digitales aux autorités de chaque pays qu'elles traversent. Les empreintes prélevées sont enregistrées dans un fichier (EURODAC) consultable par tous les

États européens afin de contrôler les migrant·e·s et les renvoyer dans le premier pays d'entrée (Italie ou Grèce dans la plupart des cas). Cette procédure est souvent appelée dublinage. [Ndlr]

4 La vallée de la Roya située au nord de Vintimille voit depuis 2015 des militaires patrouiller dans la montagne et pourchasser les migrant·e·s. Les habitants solidaires qui les cachent ou les aident à passer sont poursuivis en justice. [Ndlr]

D'occupation...

Avec le nombre croissant d'exilés arrivant dans les Hautes-Alpes, il a fallu trouver de nombreuses solutions d'hébergement, temporaires ou pérennes. Face à l'urgence, quelques lieux ont été mis à disposition par des communes, comme le Refuge solidaire à Briançon, et de nombreux particuliers ont mis à disposition une chambre ou un appartement pour héberger les personnes que l'État ignore et juge indésirables. Plusieurs lieux ont été occupés dans le département par des personnes solidaires. Il y a eu tout d'abord la Maison Cézanne, ouverte à Gap afin d'héberger des familles sans papiers en avril 2016 avec des associations et individus regroupés au sein du collectif Un toit un droit. Pendant l'été 2017, c'est à Briançon qu'une ferme abandonnée depuis plusieurs années est rénovée entièrement par un groupe de personnes déterminées afin d'offrir un toit aux exilés qui veulent rester à Briançon, se reposer, prendre le temps de choisir où ils veulent aller. Ce lieu s'appelle Chez Marcel et permet aussi aux différents réseaux de se rencontrer et de s'organiser.

monter régulièrement au col de l'Échelle pour aller à la rencontre des migrants et les aider à passer, leur donner de l'équipement adapté pour évoluer dans la neige. Avec l'arrivée du printemps, et surtout l'été, les passages sont plus faciles et s'intensifient, les maraudes s'arrêtent mais des personnes continuent à faire le trajet vers la frontière pour ramener des migrants à Briançon.

Avec le nombre croissant d'exilés arrivant dans les Hautes-Alpes, les lieux d'accueil se multiplient. À Briançon, il y a l'ouverture du squat Chez Marcel et la mise à disposition du Refuge solidaire par la communauté de communes.

La marche des migrants de Briançon à Gap en juin 2017, qui rassemble des personnes de tous horizons, se termine par une occupation devant la préfecture. À cette occasion, un groupe de personnes plus déterminées se rencontre et envisage d'ouvrir un squat à Briançon. Au début, l'idée est d'accueillir les Soudanais en lutte qui risquaient de se retrouver à la

rue avec la fermeture du CAO. Au final, le CAO ne ferme pas et Chez Marcel devient un lieu d'accueil pour des exilés qui souhaitent rester dans le Briançonnais, où des personnes avec et sans papiers font des travaux pour rendre la maison habitable et confortable. Au même moment, la communauté de communes met à disposition l'ancienne caserne des CRS, transformée en centre d'hébergement d'urgence, où les exilés dorment une ou deux nuits et sont mis dans un train en direction de Paris ou Grenoble pour que les flux circulent, la crainte de la mairie étant que ça fasse désordre. Une centaine de particuliers hébergent aussi des exilés chez eux. À cette époque, les passages de frontière sont nombreux, une vingtaine de migrants traversent tous les jours, malgré la militarisation croissante.

L'entrée dans l'hiver 2017-2018 marque alors la médiatisation de ce qui se passe dans le Briançonnais...

Il y a une espèce de transfert des drames dans la Méditerranée qui étaient peu

Ci-contre : manifestation au col de Montgenèvre, rassemblant des personnes venues des deux côtés de la frontière. Le réseau italien "Briser les frontières" est implanté dans le val de Suse.

palpables pour les habitants car éloignés du territoire, au milieu de la mer... Là ça se passe dans les Alpes, dans un endroit connu surtout par le tourisme. De nombreuses personnes sont venues en vacances ici, pour skier ou aller en montagne. Il y a cette conscience que la montagne est un milieu hostile, dangereux. Les médias s'emparent de ce qui se joue au col de l'Échelle, en le comparant à ce qui se déroule en Méditerranée. Tu as le désert, la mer et le col de montagne, une sorte d'épopée pour les exilés qui voyagent jusqu'en France. Quand les médias viennent dans le Briançonnais, les journalistes sont là quelques jours et ils veulent absolument passer une journée en montagne pour suivre les maraudeurs, comme si ils embarquaient sur un bateau de sauvetage en Méditerranée, sauf que tu vends un autre produit qui est le col de montagne. Il y a alors une sorte de mystification de la montagne et des « montagnards solidaires », comme si tous les montagnards étaient forcément solidaires...

Et certaines professions collent au besoin du mythe, comme les guides de haute montagne.

En réalité, des guides qui vont chercher des migrants en montagne, il y en a très peu. La plupart des maraudeurs sont des accompagnateurs ou accompagnatrices en montagne, des personnes qui bossent dans le bâtiment, des chômeurs, mais les médias préfèrent mettre en avant les guides comme des espèces de héros, alors que ces derniers s'intéressent plus à la course en montagne avec des clients, à la performance, mais pas aux sans-papiers. Ils n'ont pas cette dimension altruiste qu'on leur prête, ils sont plutôt apolitiques. Ce qui ne veut pas dire que tous les maraudeurs sont politisés, loin de là. Mais les guides correspondent au besoin du mythe, comme des personnes qui ont une vie incroyable, tout le temps dehors à braver la tempête, à connaître parfaitement ce qui constitue un danger potentiel pour le commun des mortels, des techniques pour évoluer dans des milieux hostiles, verticaux, etc. C'est moins ven-



deur, moins exotique de dire que c'est un simple maçon qui va secourir des gens en montagne. Les accompagnateurs en moyenne montagne sont très présents, mais ce n'est pas la même profession que guide, ils n'ont pas les mêmes prérogatives, ont un diplôme plus accessible et gagnent moins d'argent. Leur boulot c'est plus d'emmener des gens en montagne et leur parler de la faune, de la flore, de l'histoire des paysages et des territoires, bref du monde qui les entoure. Ça explique peut-être que ce soit plutôt ce profil de professionnel de la montagne qu'on retrouve en maraude. Il y a peut-être une confusion entre les deux métiers, mais il y a cette image envahissante des guides de haute montagne, comme s'il fallait être un surhomme pour aller en maraude et faire passer des gens.

Les maraudes, c'est surtout un acte humanitaire ? C'est souvent présenté comme du sauvetage, de la même manière que des associations sauvent des gens en Méditerranée...

Pas forcément, je pense que ça dépend des personnes. Il y a une période où les gens y allaient pour ça c'est sûr, ça donnait du sens, en se disant : « ça y est, ça se passe devant chez moi ». Souvent tu te sens impuissant face aux horreurs de ce monde, les migrants qui se noient en Méditerranée ou l'esclavage en Libye en sont des exemples. La montagne est un milieu hostile surtout l'hiver, il y a un vrai danger. À un moment tu te dis là je peux avoir une prise sur ce qui est en train de se passer, avoir une possibilité d'action et filer un coup de main. Effectivement, quand tu vas chercher des gens en montagne, qui risquent d'avoir des membres gelés ou de mourir d'hypothermie, tu as

l'impression de servir à quelque chose. Tu peux mettre en pratique ce que tu penses, sortir de l'impuissance et de la frustration d'être capable de rien contre ce système dégueulasse. Mais pour moi, les maraudes ce n'est pas seulement le sauvetage sensationnel au col de l'Échelle, c'est aussi tous ces actes qui permettent de faciliter les passages, de faire des traces dans la neige, récupérer les personnes qui traversent par le col du Montgenèvre, etc. Pour les personnes que je connais, avec qui je fais des maraudes, l'objectif est surtout de faciliter les passages, de permettre aux exilés d'échapper aux contrôles. C'est assez dur, tu es toujours sous pression avec les flics, si tu te fais serrer tu risques d'être poursuivi, les migrants que t'accompagnes expulsés.

Le fait que les migrants passent dans la montagne, par des chemins de plus en plus dangereux, c'est surtout lié au renforcement des contrôles frontaliers et à la présence policière...

Ce n'est pas une évidence pour tout le monde, il y a des désaccords sur le rapport à avoir face aux forces de l'ordre. À une réunion sur les maraudes, une personne a proposé de dénoncer les passeurs. Les personnes présentes ont exprimé leur souhait qu'il n'y ait pas de collaboration avec les forces de l'ordre, que c'était de la délation. Lors de la cordée solidaire cette hiver, des personnes tenaient un discours du genre : « on comprend la police, ils font leur travail, c'est des humains comme nous, etc. ». Là, des copains et des copines se sont un peu énervés sur cette façon d'éviter de se confronter à la réalité. Si tu remets en question le rôle de la police, pour les gens qui ont une situation sociale un peu confortable, tout s'effondre autour

d'eux, alors ils préfèrent ne pas s'y heurter. Mais même pour des gens qui ne sont pas forcément dans une lutte qui vise à abolir les frontières, la police représente un obstacle. On échange beaucoup sur les stratégies pour éviter les barrages, la sécurité de nos communications, etc.

Au delà des aides pratiques comme les maraudes, l'accueil et la solidarité matérielle, il y a aussi des mobilisations « politiques », des rassemblements de soutien et des manifestations.

Comme je l'ai dit au début, il y a eu tout le mouvement amorcé par les migrants, avec la grève de la faim, les occupations, les manifestations contre le dublinage, etc. Il y a eu aussi une grosse mobilisation avec les mineurs isolés, dont la situation est catastrophique dans le département. Il y a eu aussi des rassemblements devant les commissariats quand les migrants se faisaient arrêter. L'an dernier, il y a eu une rafle à la gare de Briançon, les migrants

ont été emmenés à la PAF⁵ à Montgenèvre. Des personnes y sont allées et se sont mises au milieu de la route pour empêcher les expulsions, une voiture de flic a délibérément forcé le passage et a percuté une des personnes sur la chaussée, il y a eu quelques réactions. Une plainte pour tentative d'homicide et violence volontaire avec arme par destination a été déposée contre les flics dans la foulée. Huit mois plus tard le procureur l'a classé sans suite pour « infraction insuffisamment caractérisée » malgré une dizaine de témoins. L'impunité des violences policières continue son bonhomme de chemin. Cet hiver il y a eu une manifestation « Briser les frontières » avec les camarades italiens, en bloquant la route pendant quelques heures, en foutant bien le bordel,

5 La Direction centrale de la police aux frontières (DCPAF), anciennement Police de l'air et des frontières (PAF), est une direction de la Police nationale française chargée de contrôler l'immigration et les frontières du pays.

...en occupation

Aux alentours de Gap, de nombreux mineurs attendent d'être pris en charge par le département et scolarisés comme le prévoit la loi. Mais c'est loin d'être le cas et une partie d'entre eux se retrouve à la rue. Une ancienne maison de la SNCF, le CHUM, est ainsi occupée à Veynes depuis l'automne 2017 pour les héberger. Depuis mars 2018, une partie de l'église de Clavière (Italie) est occupée par des migrants et des personnes solidaires des deux côtés de la frontière. L'endroit a été baptisé Chez Jésus, clin d'œil à Chez Marcel, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres, de l'autre côté de la frontière. C'est un nouveau refuge qui vient d'ouvrir, un petit coin pour se requinquer, s'habiller chaudement et se remplir le ventre avant d'affronter la montagne. Un autre fragment de solidarité qui cette fois-ci vient bel et bien rendre visible le drame qui se trame à ces maudites frontières, à ce foutu col entouré de remontées mécaniques. Au mois d'avril 2018, la gare de Briançon, puis une école et un théâtre sont occupés provisoirement afin de fournir un hébergement d'urgence.

les flics antiémeutes protégeaient le poste de la police aux frontières. Ça c'est pour les mobilisations les plus vindicatives. Il y a aussi d'autres actions menées par les associations, mais souvent avec des messages très humanistes, comme la « cordée solidaire » ou légalistes. C'est nécessaire d'agir sur plusieurs plans, mais la critique de l'État et des frontières n'est pas admise par tout le monde.

Il y a ces différentes composantes, entre les maraudes, les associations, le Refuge solidaire, Chez Marcel... C'est très hétéroclite, avec des idées et des discours très différents. Il y a des conflits, des points de désaccord mais aussi une nécessité d'agir ensemble.

Jusqu'à maintenant il n'y avait pas vraiment d'espace de discussion ou de moments pour se coordonner. C'était un peu chacun de son côté, avec des réunions pour les maraudes, pour le Refuge solidaire, pour le squat, pour les associations... L'idéal est de faire des assemblées ou l'on puisse tous se retrouver pour discuter, débattre et se confronter, pour mieux se connaître et s'organiser. Ça commence tout juste dans le Briançonnais, ce qui permet aussi de faire apparaître les contradictions dans le mouvement et de tenter de les résoudre. Mais on a eu du mal à impulser des formes d'organisations plus collectives. Il y a eu des tentatives à l'échelle du département, entre des collectifs affinitaires, sur des bases politiques antiautoritaires ou contre les frontières. Il y a eu aussi quelques réunions avec les associations, mais c'était très explosif. C'était un peu à l'ancienne, avec un bureau qui donne les directives, une tribune pour quelques personnes qui tiennent le crachoir. Il n'y avait pas vrai-

ment moyen de discuter sérieusement et de débattre, le fonctionnement était figé et très peu perméable à la critique. C'est nécessaire de réfléchir, de se renseigner avant d'agir, d'en parler ensemble pour éviter les erreurs qui ont une incidence directe sur le parcours des demandeurs d'asile. Pendant un moment, des associations ont emmené des migrants directement au commissariat, c'est complètement absurde !

Il y a aussi une sorte d'épuisement, d'être sans cesse confronté à l'urgence rend difficile de prendre du recul sur ce qui se passe.

Tout le monde n'a pas la même manière de gérer ce qui est en train de se passer. Je vois comment ça s'est passé avec l'ouverture de Chez Marcel, des personnes étaient à fond au début, puis à un moment tu explodes. Ça te prend entièrement, physiquement et émotionnellement, et tu passes énormément de temps à filer des coups de mains, parce que c'est juste sur-réaliste ce qui se passe. Tu rencontres des migrants avec des parcours très difficiles, si tu te mets à leur place ça te donne le vertige. Il faut arriver à prendre du recul, à ne pas être à cent pour cent dedans sinon tu craques. Il y a sans cesse des exilés qui arrivent, si tu veux sauver tout le monde tu finis par t'écrouler au bout de quelques mois. C'est tellement énorme que même si tu agis tu renoues avec des sentiments d'impuissance. À un moment, tu as envie de retourner à ta vie d'avant, tu reçois trop mentalement et physiquement. Si tu es toujours à droite à gauche, à aider les gens à faire leurs papiers, leurs demandes d'asile, à monter en montagne, faire une réunion pour préparer la prochaine action ou soirée de soutien, faire vivre les lieux

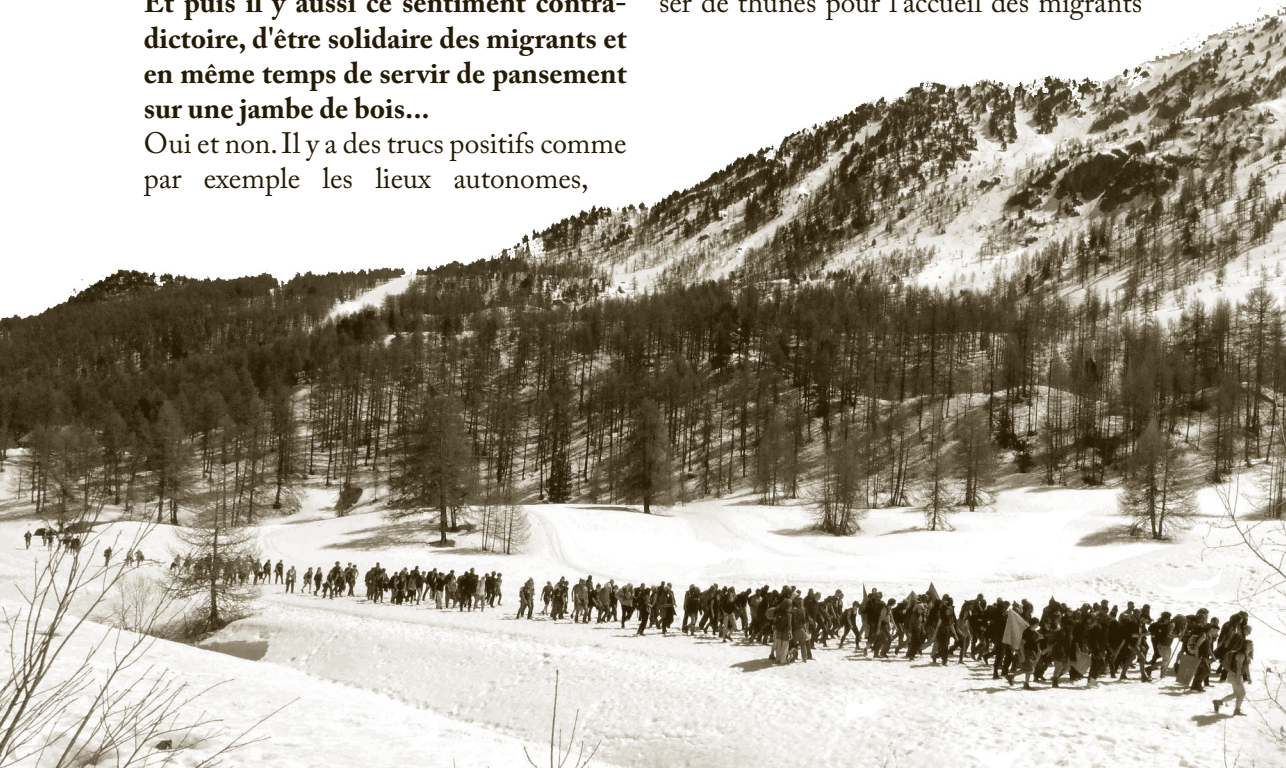


d'accueil et y faire des travaux, écrire un tract, petit à petit ça devient ingérable. Tu fais ça parce que t'as pas envie de laisser des gens dans la merde, puis tu prends conscience de l'énormité du truc, des politiques en Afrique, de la mainmise du capital partout. Quand tu remontes à la racine du problème, t'as envie de faire la révolution, mais quand tu vois l'état du mouvement révolutionnaire en France, tu as juste envie de pleurer. T'as l'impression qu'il n'y a pas grand chose qui existe, que dans le monde du travail tout le monde est sur la défensive, qu'il y a des défaites à peu près partout. Alors ça aide pas à s'opposer physiquement et idéologiquement au capitalisme qui engendre tout ça, d'autant plus que tu te retrouves vite isolé. C'est dur déjà dans les grandes villes, alors imagine à Briançon. Il y a des périodes plus intenses comme maintenant avec des grèves, des manifestations qui redonnent le sourire, mais c'est toujours pareil, c'est en dents de scie...

Et puis il y aussi ce sentiment contradictoire, d'être solidaire des migrants et en même temps de servir de pansement sur une jambe de bois...

Oui et non. Il y a des trucs positifs comme par exemple les lieux autonomes,

comme Chez Marcel ou très récemment Chez Jésus (voir encadré) où tu t'organises avec des gens que tu connaissais pas avant, tu tentes de développer des manières de fonctionner ensemble qui débordent les cadres. Tu mets en commun des choses de ta vie avec d'autres, ça c'est pas au service de l'État. Après effectivement, avec le monde qui arrive, tu commences à te dire qu'il faudrait ouvrir à Briançon une deuxième maison, une troisième, etc. et là tu commences à penser que tu es une soupape de sécurité, une sorte de palliatif au problème. À un moment c'est pas ton rôle, tu peux pas sauver la planète, t'es pas un superhéros et faut pas se prendre pour ça, tu peux pas avoir des solutions à tout. Tu vois, si cet été il y a encore des centaines de personnes, on ne pourra pas ouvrir un lieu assez grand. À un moment faut se poser des questions, même si tu as envie d'aider des gens en galère, on ne travaille pas dans le social, puis ça arrangerait trop l'État. D'un côté ça lui permet de faire des économies, de ne pas dépenser de thunes pour l'accueil des migrants



alors qu'il en dépense des tonnes pour renforcer les contrôles. Depuis quelques temps, une contradiction nous traverse tous au sujet des maraudes, on a le sentiment de servir les intérêts de l'État ou des administrations locales. On transporte des gens qui zonent dans les villages de montagne, on les amène à l'abri des regards dans des refuges solidaires, jusqu'à ce qu'ils prennent le train pour une grande ville. Ça arrange particulièrement l'État italien, mais aussi l'État français. Grâce à nous, les exilés deviennent invisibles. Il n'y a pas de concentration de gens à la frontière. Les stations de ski continuent à fonctionner comme si de rien n'était. Le jour, à Clavière ou à Montgenèvre, tu vois les touristes se baladant chaussures de ski au pied, les skis sur l'épaule, le sourire aux lèvres, et la nuit, pendant quelques heures, t'aperçois des exilés qui se planquent dans des cabanes à poubelle. Et puis tu te dis que si les exilés arrivent à passer, ils se feront dans quasiment tous les cas arrêter sur un trottoir d'une grande métropole, ou aux abords d'une préfecture lorsqu'ils entameront des démarches administratives. La frontière n'est pas cette ligne qui parcourt les Alpes, qu'on a l'impression de franchir dans l'illégalité avec des exilés, elle est partout sur le territoire. Les maraudes ont leurs limites, elles ne sont qu'un fragment de solidarité sur une route semée de violence et d'exploitation.

Parfois on a l'impression que les mouvements de solidarité deviennent malgré eux des outils de gestion des flux migratoires.

D'une certaine manière. Je me rappelle, l'été dernier, il y en a qui disaient : « Faut aller en Italie pour leur dire d'arrêter de passer, on pourra pas les accueillir ». Mais t'es qui pour leur dire d'arrêter ? Les gens s'ils veulent passer, ils passent, tu ne vas pas prendre une espèce de rôle de gestion des migrations. Il y avait pas mal ça dans la tête des gens, il faut qu'on soit responsable donc il faut qu'on gère. Il faut arrêter d'essayer que ça aille bien, parce qu'on ne pourra pas, c'est sans fin, ça ne pourra pas marcher. Tu vois genre les slogans : « une autre politique migratoire est possible, un autre code du travail est possible, un autre monde est possible », faut arrêter avec l'altermondialisme, arrêter de trouver des solutions pour que le capitalisme arrive à se maintenir. Au-delà de l'ouverture de lieux d'accueil pour que personne ne dorme à la rue, des maraudes et des actes de solidarité, il faut qu'on lutte ensemble, avec les migrants, qu'on organise une mobilisation, des manifestations, des occupations de lieux de pouvoir, instaurer un rapport de force avec l'État qui est responsable de toute cette situation à la frontière et des galères des exilés qu'on accompagne.

Avril 2018

Illustrations de Riatri

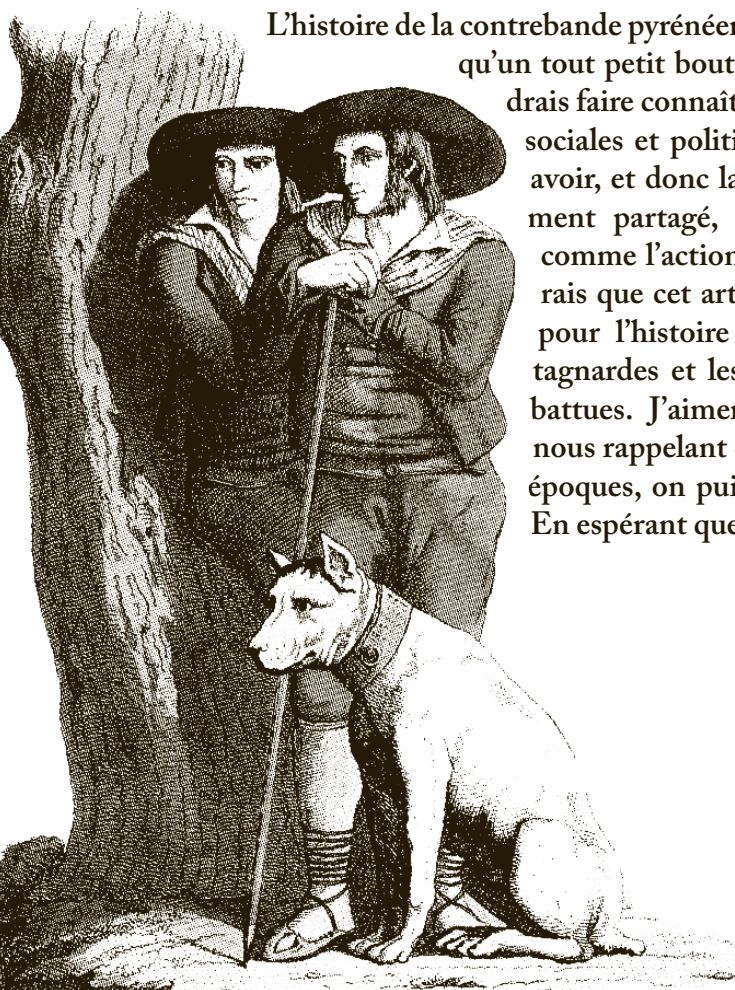
Ci-contre : dans le temps écoulé depuis que nous avons réalisé cet entretien, de nombreux événements ont secoué le Briançonnais. Le week-end du 22 avril 2018, des fascistes organisent un blocage de la frontière. En réponse, des militants italiens et français ainsi que des exilés manifestent à Montgenèvre (photo), débordent les cordons de police et arrivent à Briançon. Dans la soirée, la police traque les militants, en tabasse un lors d'un contrôle d'identité et en arrête une dizaine, dont trois qui seront placés en détention provisoire. Le ministère de l'intérieur a envoyé près de deux cents gendarmes et policiers supplémentaires pour boucler la frontière. Conséquence directe, une migrante s'est noyée dans la Durance en voulant échapper aux forces de l'ordre surgissant des fourrés. Plus d'infos sur valleesenlutta.noblogs.org

BÉTAIL, SEL ET FUSILS

UNE HISTOIRE DE LA CONTREBANDE ARIÉGEOISE

J'ai écrit cet article en passant pas mal de temps aux archives départementales de Foix. En m'intéressant à la vie passée des communautés montagnardes, ainsi qu'aux différents modes de vie et aux luttes que l'on pouvait trouver autrefois dans ces régions, le sujet de la contrebande devint vite incontournable. L'étude de la contrebande et des contextes dans lesquels elle s'est développée amène à comprendre les différents assauts qu'a mené le monde capitaliste contre la société paysanne en montagne. En effet, la contrebande a aidé à répondre au lot de tracasseries quotidiennes que l'État capitaliste amenait aux populations et elle a évolué avec lui (ou contre lui), jusqu'à un certain point...

L'histoire de la contrebande pyrénéenne est vaste et je n'en ai appris qu'un tout petit bout. En la partageant ici, je voudrais faire connaître une partie des implications sociales et politiques que cette pratique a pu avoir, et donc la voir comme un usage largement partagé, comme manière de résister, comme l'action collective qu'elle fut. J'aimerais que cet article puisse susciter un intérêt pour l'histoire de ces communautés montagnardes et les manières dont elles se sont battues. J'aimerais aussi que, peut-être, en nous rappelant cette activité qui a traversé les époques, on puisse continuer à la faire vivre. En espérant que cet article vous inspire...



La contrebande existe et grandit en s'opposant au pouvoir centraliste, son administration, son ambition gestionnaire, voire sa langue. Elle évolue aussi en parallèle des révoltes que provoque la disparition des communaux et de l'usage libre des eaux et forêts au profit de la propriété privée, conséquence directe de la révolution bourgeoise de 1789. Enfin, elle perdurera encore dans un monde transformé par le développement des infrastructures ainsi que par les différents dispositifs de désenclavement des zones de montagnes que permettra la révolution industrielle.

La contrebande en Ariège et son contexte

Avant de parler de la contrebande dans les Pyrénées, il serait bon de faire un petit retour sur le contexte dans lequel elle se développe. La vie dans les montagnes ariégeoises a présenté, comme ailleurs, de nombreux problèmes au quotidien (accès à l'eau, inégalité des pacages, accueil des passants, malfaiteurs, différends entre communautés, etc.). Afin de les résoudre le plus efficacement possible et pour éviter les représailles et haines sans fin, ces populations montagnardes ont pris l'habitude de fonctionner en accord entre différentes vallées d'un côté comme de l'autre des Pyrénées. La zone concernée par ces accords était clairement délimitée par des croix dans la pierre par exemple, ou des bornes. Ces accords visaient à rendre effective une entraide générale. Cela pouvait passer par la compensation des dommages subis par des communautés villageoises et éventuellement au prix de la participation de la vallée entière. Ces accords formalisés majoritairement au xvi^e siècle sous le nom de lies et passe-

ries¹ permettaient de garantir la sécurité de la vallée. À la fin du Moyen Âge, la consolidation des royaumes d'Espagne avec la *Reconquista* et de France avec le développement de l'État central et de son administration vint violemment porter atteinte à l'équilibre de la vie pyrénéenne. On peut citer différentes raisons à la déstabilisation de cet équilibre : aires de pâturages coupées en deux par des frontières arbitraires, application de lois différentes à des zones pourtant perçues comme des ensembles continus, taxes en plein milieu des circuits traditionnels d'échanges et gardes-frontières faisant leur apparition. Ces États, grands êtres lointains et étrangers, venaient s'immiscer de plus en plus dans le quotidien et le mettaient en péril. Face à ces offensives du pouvoir central contre l'ancien ordre des choses, il s'est fait sentir le besoin de réaffirmer, de formaliser les modes de vie en vigueur dans les montagnes ariégeoises. Cette affirmation a pris la forme des lies et passerries. Elles ont lié le val d'Aran à Pallars, Vicdessos au val Ferrera, Siguer à Ordino... La toute première trace dans les textes de ces accords d'un genre particulier remonte à 1293 quand les habitants de la vallée de Vicdessos se donnent le droit de « jurer la paix » et de réaffirmer les serments habituels avec leurs frontaliers sans accord préalable du Roi. En 1513, les représentants de neuf vallées commingeoises se fédérèrent et se retrouvèrent au plan d'Arem avec leurs homologues de huit vallées du versant sud, de l'autre côté de la frontière. Ils y

1 Les termes *lies* et *passerries* caractérisent deux aspects des accords entre vallées qui désignent respectivement l'alliance et la paix. *Lies* est la forme française de l'occitan *ligas* (de *ligar*, « lier ») ; *passerie* provient de l'occitan *patzerias* (de *patz*, la « paix »).

conclurent une véritable alliance entre chacune de ces vallées jurant d'un soutien réel entre parties de la fédération, d'une paix inconditionnelle, « même en cas de guerre entre les deux royaumes de France et d'Espagne » précise le texte. Ils jurèrent également le maintien de leurs relations commerciales et pastorales quelque soit la situation politique ou économique des royaumes. La vallée passe avant l'État. Chaque année, l'alliance était réaffirmée dans une cérémonie unissant les communautés des vallées concernées. Mais ce qui est autrement plus intéressant, c'est qu'on réaffirmait à chaque fois la situation de déséquilibre que subissait inévitablement chaque partie, appuyant sur les différentes inégalités entre les communautés : par exemple, une vallée pouvait être obligée par l'accord de favoriser et de soutenir sa voisine lorsque celle-ci avait besoin de davantage de pâturages parce que naturellement plus en proie aux sécheresses. En 1513, il y a également trace d'une lie et passerie liant les habitants de Saint Bât à celles et ceux du val d'Aran. Il est précisé dans ce texte que les contractants ont l'obligation de prévenir, selon un protocole défini, les habitants des vallées frontalières de l'arrivée de toute menace guerrière en provenance de leur pays. Ainsi donc, en 1524, quand le val d'Aran est de nouveau envahi par l'armée française, on voit débouler *los otros frontaleros*, armes à la main, venus prêter main forte aux Aranais. L'entraide défensive sort bien vite des accords pour devenir effective. En effet, les soldats français en campagne savaient très bien qu'il valait mieux rester le plus possible dans la plaine pour les déplacements, car aussitôt en altitude, l'hébergement leur était souvent refusé par les habitants,

et pareil pour la nourriture. Les lies et passeries, pratiques suffisamment fortes et solides pour résister plusieurs siècles durant à des États puissants, n'ont pu naître que dans un contexte de très forte structure communautaire. Les territoires qu'elles couvrent sont toujours rattachés au royaume mais comptent bien défendre leur organisation sociale spécifique. Ces territoires isolés défendent tant qu'ils le peuvent les « en-dehors » qu'ils constituent encore. C'est dans ce contexte-là que vivent les formes de contrebande que j'ai étudié. Ces accords transfrontaliers historiques ont créé des espaces sociaux bien particuliers où la solidarité et la résistance aux lois sont monnaie courante, comme on le verra plus tard. La « contrebande » a pour ainsi dire toujours existé en tant qu'échange intercommunautaire. Elle n'est devenue contrebande qu'à partir de son interdiction et la mise en place effective des frontières et de taxes régionales. De même, les « lies et passeries » ont toujours existé en tant que mode de vie et d'organisation collective sur un territoire donné. Elles ne sont devenues lies et passeries qu'à partir du moment où leur mise en danger par la puissance d'État nécessitait qu'elles soient formalisées.



Flux et marchandises

Sous l'Ancien Régime en France, l'existence de la petite contrebande est indissociable de la gabelle, impôt véritablement haï par l'ensemble de la population (voir encadré). Il est des régions comme la Bretagne où l'on estime que la moitié de la population vivait directement ou indirectement de la contrebande de sel. En Espagne, en revanche, l'impôt sur le sel fut aboli en 1283. Cette différence de législation explique l'importance de la contrebande de sel à travers la frontière pyrénéenne pendant plusieurs siècles, les contrebandiers allant chercher du sel non taxé en Espagne pour le revendre en France à un prix inférieur au sel taxé. Mais le sens des flux de marchandises qui traversaient les Pyrénées pouvaient dépendre

d'autres éléments que les différences de législations ou de taxes. Les périodes historiques (en cas de guerre d'un côté par exemple) ou encore le déficit des récoltes pouvaient influencer directement sur le sens des échanges et les objets de contrebandes. Au ^{xvi}^e siècle par exemple, les chevaux espagnols sont très prisés de ce côté des Pyrénées et Philippe II réprime leur contrebande. Au ^{xvii}^e siècle, ce sont les chevaux français que l'on vendra en Espagne. Il y eut cependant quelques constantes : la laine de mouton d'Espagne a longtemps été prisée en France pour sa qualité. On faisait donc traverser la frontière aux moutons français, abattus en Espagne pour être mangés là-bas où l'on préférerait garder ses bêtes pour vendre leur laine en France. Les échanges habi-

La gabelle

La gabelle était la taxe royale apposée sur le sel, détestée par la population car le sel était à l'époque le seul moyen de conservation des aliments. Il a même fait office de monnaie d'échange sous l'Ancien Régime. Le monopole étatique sur le sel était donc absolument stratégique à cause de son usage central dans la vie quotidienne. Les populations rurales se sont révoltées à de nombreuses reprises contre cet impôt. À partir de 1542, et pendant six années, dans les régions du Bordelais et de l'Angoumois¹, les insurrections sont nombreuses. Elles conduisirent au massacre de nombreux notables. Plus connue par chez nous, la « révolte des Angelets » à partir de 1661 en Roussillon fut une longue guérilla parsemée de grandes révoltes. Les soldats français étaient alors quotidiennement harcelés par les paysannes. Les gabelous, collecteurs de la gabelle, étaient pourchassés jusque dans les chemins de montagne. Et c'est un beau jour de février 1870 que les insurgés s'emparèrent d'Arles d'où ils chassèrent toute la garnison, et y tuèrent le maire.

Petit à petit les révoltes sont noyées dans le sang. Le village de Py dans les Pyrénées-Orientales, bastion des Angelets, fut tout simplement rasé par l'armée, du sel répandu sur les ruines.

1 L'Angoumois est une ancienne province française, située entre le Limousin à l'est, le Périgord au sud, la Saintonge à l'ouest, et le Poitou au nord. Il correspond à la partie centrale de l'actuel département de la Charente.

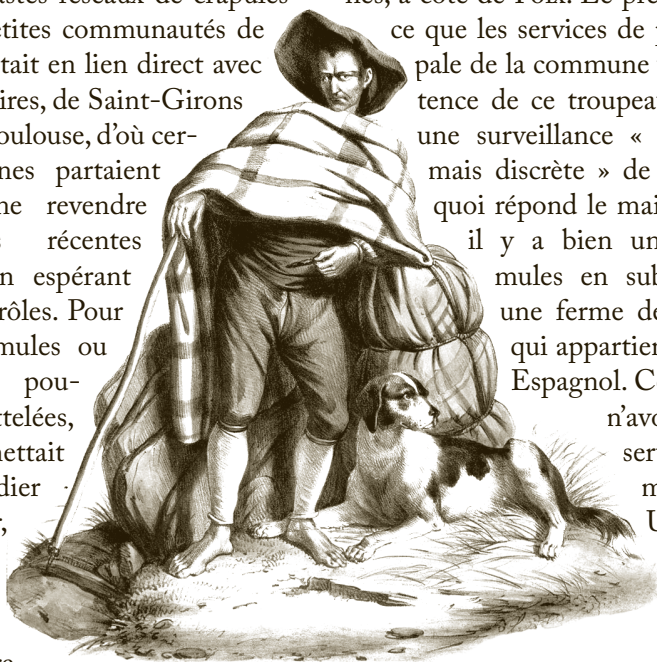
tuels, comme les huiles, l'ail, les oranges et le sel venant d'Espagne, étaient souvent effectués par les travailleurs saisonniers, profitant de leurs traversées fréquentes de la frontière pour se faire contrebandiers de tous les jours. Partant travailler une saison en Espagne avec quelques litres de vin et du cuir et rentrant en Ariège avec des sacs de laine, ces travailleurs salariés (à l'époque encore plus précaires que les paysans car complètement dépendants des propriétaires terriens) faisaient ainsi face à la misère. La contrebande du bétail a été énormément pratiquée, que ce soit à travers de vastes réseaux de crapules ou pour de petites communautés de loustics. Elle était en lien direct avec la tenue des foires, de Saint-Girons ou même de Toulouse, d'où certaines personnes partaient pour l'Espagne revendre leurs toutes récentes acquisitions en espérant éviter les contrôles. Pour ce faire, les mules ou les juments pouvaient être attelées, ce qui permettait au contrebandier de transporter, en plus de la bête, quelques autres produits et de faire passer le trajet pour un usage quotidien.

Quelquefois le marchand de bétail des foires était le commanditaire. Ces trajets, mieux organisés, lui permettaient de se faire un sacré bénéfice en revendant en Espagne des bêtes achetées en France et inversement, moyennant quelque rétribu-

tion pour les réseaux de passeurs de bêtes, voire également pour les douaniers. Car, bien évidemment, les gabelous jamais n'arrêtent ceux qui font le gros du trafic et ont pignon sur rue. Ils se contentent de filer les troupeaux d'une trentaine ou quarantaine de têtes. Mais beaucoup parviennent à passer, grâce à la ruse des uns ou à la bêtise des autres. Bêtise ou tout simplement manque de moyens : on peut trouver cette note, classée « très confidentielle », dans les archives de la préfecture, sur un troupeau d'une cinquantaine de mules en attente dans une ferme de Varilhes, à côté de Foix. Le préfet demande à

ce que les services de police municipale de la commune vérifient l'existence de ce troupeau et entament une surveillance « ininterrompue mais discrète » de celui-ci. Ce à quoi répond le maire : « En effet il y a bien un troupeau de mules en subsistance dans une ferme de la commune qui appartient, dit-on, à un Espagnol. Cependant nous n'avons pas de service de police municipale... ».

Un sacré revers pour les fins limiers de la préfecture...



Contrebande de survie et contrebande d'affaire

On peut distinguer deux types de contrebande. La petite contrebande, qu'on peut nommer contrebande de survie, ou de résistance car elle n'était pas qu'une manière de survivre mais aussi une manière de s'opposer en dehors des lois à la vie de misère. En effet pour survivre,

ces populations avaient la possibilité de choisir l'exil dans les plaines et les grandes villes, ce que certains ont fait. Par ailleurs, d'autres ont fait le choix de rester, quitte à vivre à travers un illégalisme et perpétuer des modes de vies qui deviennent avec le temps de plus en plus répréhensibles. Cette forme de contrebande est organisée en petits groupes au sein de la communauté villageoise ou de la famille. Elle a comme principal objectif de faire face à la précarité du quotidien, elle s'appuie sur des structures sociales fortes qui permettent à des personnes vivant la même misère de s'organiser pour rendre les jours un peu moins durs à vivre, les repas un peu plus nourrissants, en ajoutant du beurre dans les épinards – bien que ni le beurre, ni les épinards n'aient été à ma connaissance des objets de contrebande. L'activité de cette contrebande impliquait la création et l'entretien de liens durables d'un côté et

de l'autre de la frontière. Les contrebandiers partaient de leur village à pied ou à dos de mule, la plupart du temps de nuit, pour aller à la rencontre d'un correspondant vivant de l'autre côté de la montagne et qui réacheminait les marchandises sur son versant. C'est cette contrebande, plus petite et moins organisée, qui subit la plus forte répression. Quant à la grande contrebande, elle implique, par l'importance des flux qu'elle génère, une corruption parfois conséquente et nécessite donc de disposer de capitaux. En 1840, en pleine Guerre carliste (voir encadré), un passage de mille fusils en plein jour n'a pas été intercepté par les douanes françaises. On peut facilement imaginer que les douaniers, peu regardants sur les allers et venues en montagne ce jour-là, furent préalablement récompensés. Destinées à la vente, les marchandises trafiquées par cette contrebande d'affaires

Les Guerres carlistes

Les Guerres carlistes éclatent en Espagne dans un contexte bien particulier. À partir de 1820, la bourgeoisie met peu à peu à l'œuvre le plan inspiré des doctrines d'économie politique anglaise consistant à supprimer toute propriété *inaliénable* afin de rompre avec le caractère immuable de la situation économique et foncière espagnole. Cette rupture se fait grâce au libre-échange et à la spéculation. Ces propriétés *inaliénables* concernaient les biens du clergé ainsi que les propriétés communales. *Libérer* ces nombreuses terres et les faire entrer dans le marché foncier représentait donc un sacré potentiel économique. C'est l'amorce de la révolution libérale espagnole. L'Église se réveilla alors dans un sursaut désespéré afin de sauver la position centrale qui avait été la sienne jusqu'ici. Elle se lance avec Don Carlos dans les Guerres carlistes. Le clergé en guerre contre cette nouvelle bourgeoisie libérale fut soutenu par les petits paysans qui voyaient, avec raison, dans la privatisation et la revente des communaux, la fin définitive de leurs droits d'usages. Les carlistes furent vaincus en 1840 après huit ans de guerre acharnée ayant irrémédiablement dégradé l'image de l'Église, qui quitte définitivement son rôle d'arbitre, de médiatrice au secours des plus pauvres et devient parti au même titre que la bourgeoisie et l'aristocratie.

produisent plus de richesses mais l'aspect évidemment hiérarchique de ces réseaux n'en permet absolument pas une répartition équitable. Cette contrebande est commanditée par des marchands ou de riches entrepreneurs. Ces derniers font appel à des groupes déjà organisés louant leurs services en fonction de la demande et structurés autour d'un chef, les rôles y étant précisément répartis. Dans *Frontière et criminalité*², Catherine Denys distingue la force d'agir de la petite contrebande de celle de la contrebande des grands marchands et leurs larges réseaux. Elle souligne ainsi le contraste qu'il pouvait y avoir entre « des systèmes communautaires n'[ayant] de puissance que locale et des intérêts limités et éclatés dans le commun » et des organisations telles que la famille Durand, célèbre famille commerçante établie en Roussillon au XVIII^e siècle, qui possédait des succursales à Barcelone, Montpellier, Marseille et jusqu'à Odessa. Ces deux types de contrebande, s'ils se croisent souvent, ne se confondent pas. Les circuits sont différents entre la contrebande de sel ou d'huile et celle de soieries et de mousselines. Même sur les chemins de montagne les serviettes ne se mélangent pas aux torchons, et ce n'est pas plus mal.

2 Catherine DENYS, *Frontière et criminalité. 1715-1815*, Cahiers de l'Université d'Artois, n°18, Artois Presses Université, 2001.

Risques et répression

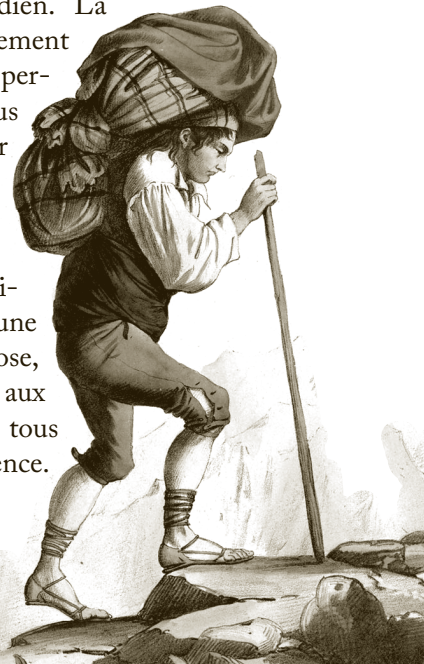
Comme on peut l'imaginer, la petite contrebande est bien plus réprimée que la contrebande mafieuse, cette dernière étant protégée et organisée par des notables. Les contrôles des marchandises se font bien souvent dans les auberges, dans lesquelles les notables ne traînent pas vraiment leurs pattes et où l'opposition aux contrôles est parfois surprenante ! Les douaniers sont en terrain hostile, point de doute à ce sujet, et leur existence se heurte à une solidarité villageoise déterminée, dans une région où chacun vit un peu plus décemment grâce à la contrebande. Il y a cette anecdote où, au col d'Escouloubre, un homme est arrêté par la flicaille avec une mule transportant du vin. Il ameute alors les habitants qui se rassemblent peu à peu et, bousculant les gardes de plus en plus violemment, les obligent à prendre la fuite. Les villageois s'écrient alors « qu'ils avaient toujours vécu en liberté et qu'ils voulaient continuer d'y vivre ! ». Il y a aussi ce récit dans lequel, au col du Garabet, deux hommes se font prendre avec un sac de sel. Ils tentent de soudoyer les gardes mais n'y parviennent pas – ces fumiers sont intègres – et sont arrêtés. C'est alors que cinq bonshommes armés de haches et de bâtons débarquent et font fuir les gardes-frontières. Satisfaits, ils rapportèrent « qu'ils [furent] bien aise d'avoir rendu service à ces malheureux ». Au-delà de ces solidarités en actes, les montagnards rusent quotidien-



nement pour essayer de vivre comme ils l'entendent. Dans *La spécificité d'une zone frontalière : la contrebande en haut Couserans*³, on parle de trafics de certificats d'acquisition de bêtes ou de falsifications. Mais les cognes, eux aussi, rusent et s'organisent. Les douaniers ont parfois recours à l'engagement d'anciens contrebandiers passés de l'autre côté. Ceux-là sont des plus efficaces grâce à leurs connaissances du terrain et du milieu. Les risques encourus par les contrebandiers sont gros : la police arrête et tue en montagne. Les traversées sont donc soigneusement préparées pour éviter les douaniers, voire y faire face si cela s'avère nécessaire. À titre d'exemple, on peut parler d'une expédition racontée par des villageois, durant laquelle ils s'organisent en trois groupes de dix personnes. Huit d'entre eux portent deux ballots de laine chacun tandis que deux sont armés et partent en éclaireurs prêts à défendre la fine équipe si les douaniers pointent leur nez. En plus des risques énormes dus à la présence des flics, il reste aux contrebandiers pyrénéens tous les dangers liés au terrain. Ne perdons pas de vue que les cols d'Ariège entre le XVI^e et le XVIII^e siècle ne ressemblent pas vraiment aux chemins de randonnée actuels. Tempêtes, précipices, avalanches... La montagne est dangereuse et pour éviter les contrôles il est nécessaire de monter toujours plus haut, de prendre des routes toujours plus accidentées, de passer par des endroits toujours plus reculés car les gabelous sont présents sur les chemins, et pas qu'aux postes de douanes.

3 Christian BOURRET, *La spécificité d'une zone frontalière : la contrebande en haut Couserans (XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles)*, in *D'un versant à l'autre des Pyrénées*. Actes du 51^e Congrès tenu à Saint-Girons, 26-28 juin 1998.

Ainsi, pour éviter contrôles et filatures, les contrebandiers partent de nuit et se font amis des vents et des tempêtes, des brumes et des orages. Dans certains villages on parlait encore, au siècle dernier, d'une « belle nuit pour la contrebande » pour parler d'une nuit agitée. Tous ces risques inévitables pour la petite contrebande, la contrebande d'affaires les évite, du moins en partie : elle paye, soudoie et corrompt les flics pour faire passer ses marchandises en masse. J'ai pu lire, dans un extrait de rapport de douane, un texte racontant l'histoire d'un homme seul, arrêté en montagne du côté français et en provenance d'Espagne avec une dizaine de litres d'eau-de-vie. Imaginez le périple accompli, de nuit, pour vendre quelques litres à la frontière ! Cette anecdote illustre parfaitement l'écart immense entre les risques et les profits et met en évidence une vie extrêmement rude dans les hautes vallées. Plus largement, l'histoire de cet homme peut être le reflet des terribles conditions de vie des populations rurales. Si tous ces gens pratiquaient la petite contrebande malgré les risques énormes qui l'accompagnent c'est qu'ils étaient en galère au quotidien. La répression, clairement violente, est alors perçue comme plus féroce encore, car elle s'attaque au peu de dignité qu'il reste. À ce moment la solidarité n'est plus une question qui se pose, elle apparaît alors aux yeux de toutes et tous comme une évidence.

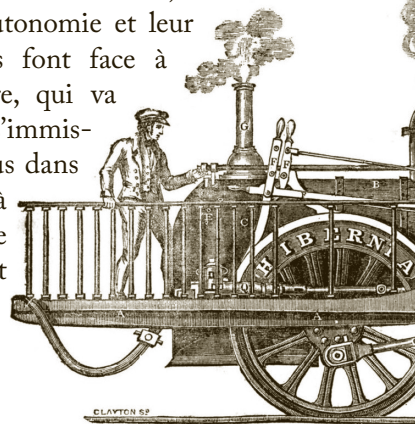


Ci-contre, ainsi que pages 14, 16 et 28 :
contrebandiers des Pyrénées.

Dissidence et communauté en résistance

La contrebande fait partie des principales manifestations de la dissidence politique des populations montagnardes, en ce sens qu'elle est la manifestation de leur insoumission aux autorités la plus répandue, la plus diffuse. La manifestation de cette résistance, bien que directement politique, a été clairement motivée par la nécessité et la survie. Sûrement pas à travers une quelconque idéologie sécessionniste, mais de fait, ces pratiques se posent en rupture, en opposition avec un monde qui est subi au quotidien. Chaque village compte ses propres contrebandiers, de même que chaque famille en compte ou en a compté, ce qui fait de la contrebande un puissant facteur de cohésion villageoise. Il faut, cependant, être vigilant à ne pas trop idéaliser cette résistance collective. Ces communautés – villageoises ou familiales – bien que solidaires et très soudées, laissaient évidemment place à d'innombrables nuances des systèmes oppressifs qui se reproduisaient en leur sein. La contrebande était par exemple une activité genrée. Les contrebandiers étaient des hommes, en tout cas il n'y a que d'eux dont on ait des traces. Les femmes, selon les différentes études et témoignages, étaient reléguées tout au plus au rôle de guetteuses. Il est important d'observer qu'en étant exclues de la pratique de la contrebande elles ne bénéficiaient pas de la valorisation sociale qu'elle implique (réseaux, amitiés, anecdotes, autonomie d'accès aux marchandises). Cependant leur participation était probablement indispensable, à travers ce rôle de guetteuse comme à travers celui de soutien logistique. Pour autant, ces communautés villageoises luttant contre

la misère de leur temps pour leur survie et leur dignité sont solides. Leurs résistances à la domination étatique reposent sur les liens profonds qui les structurent. Ces communautés se doivent d'être soudées et solidaires, et cela à l'intérieur même du groupe comme à l'extérieur, avec les communautés voisines. Les échanges et les partages d'un même mode de vie – établis dans les lies et passeries – créent un vaste tissu de résistance en montagne. Et ce tissu est composé de différents groupes qui de par leurs actes, sont en rupture avec la dynamique de leur époque. La résistance s'exprime entre autres en continuant à pratiquer des activités usuelles malgré leur interdiction progressive (échanges transfrontaliers, accords de paix intercommunautaire, etc.) Ainsi, lorsqu'il fut demandé à un paysan d'Aulus comment il imaginait le gouvernement il répondit : « Le gouvernement est un être aux limites indécises, de nature tracassière, dur aux petites gens et résidant à Paris! ». Le rejet clair du pouvoir central par les Ariégeois prend de multiples formes : certaines sont diffuses, quotidiennes, défensives et étendues dans le temps comme la contrebande, d'autres plus ponctuelles, offensives et collectives comme la révolte des Demoiselles au XIX^e siècle. Ces événements sont des sursauts de force par rapport aux immenses difficultés qu'ont les populations ariégeoises à faire respecter leurs traditions, leurs habitudes, leur autonomie et leur indépendance. Ils font face à l'État gestionnaire, qui va au fil des siècles s'immiscer de plus en plus dans leurs vies grâce à cette dynamique législative et

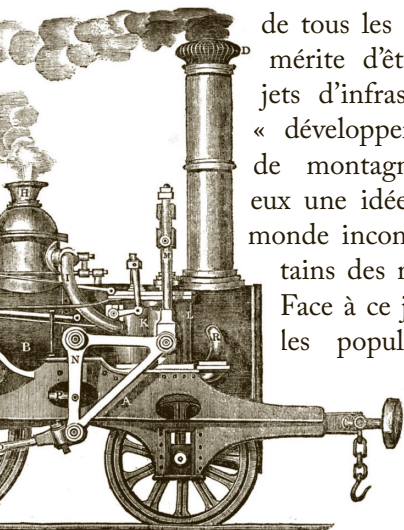


administrative intense qui nous mènera à la situation que nous connaissons aujourd'hui. Il est possible que la pratique ariégeoise de la contrebande ait plus souffert des aménagements du territoire, du désenclavement de la montagne, du développement économique et industriel des XIX^e et XX^e siècles, que de la force répressive. L'idée de progrès réprime souvent plus efficacement, plus durablement certaines formes de vie indésirables que les organismes armés officiellement prévus pour le faire. En 1865 de grands projets d'aménagement voient le jour, notamment des travaux en vue de créer des chemins de fer à chaque extrémité des Pyrénées. Il est écrit dans le rapport de présentation de projet : « [...] de chaque côté de la frontière, surtout en Espagne, des zones presque dépourvues d'habitants sédentaires, exclusivement hantées par des contrebandiers, des pâtres errants, des mulétiers et, de plus, par l'écume des populations sous-pyrénéennes des deux Empires. Dans ces conditions il est impossible de rendre efficace une police de tous les instants... » Au-delà du champ lexical de l'épouvante et des fantômes de contrebandiers, ce fumier de rapporteur de projet nous fait part, le plus naturellement du monde, de son projet de société

basé sur l'efficacité d'une « police de tous les instants ». Ça a le mérite d'être clair. Les projets d'infrastructures visant à « développer » les territoires de montagne amènent avec eux une idée et une vision du monde incompatibles avec certains des mondes vivants ici. Face à ce joyeux programme, les populations ariégeoises peuvent choisir

entre la préservation de leurs usages et leurs habitudes, qui se transformeront en illégalismes ou bien l'assimilation de leurs modes de vies et la disparition de nombreuses pratiques. Si la première option est si communément adoptée c'est peut-être que le choix de l'illégalisme à l'époque paraissait plus envisageable qu'aujourd'hui. En effet les structures sociales permettaient probablement qu'il soit plus largement partagé et soutenu. De plus, ces pratiques étaient d'usage courant avant d'être rendues illégales par les évolutions juridiques. Seulement, en cette moitié du XIX^e siècle, le caractère d'« en-dehors » de leur territoire commence à faire défaut aux populations des montagnes. La modernité grignote petit à petit, et elle a la dalle. Cette modernité, comme le montre l'exemple du chemin de fer – donc du gardiennage, des équipes d'entretien, de la rapidité des convois – permet d'ouvrir ces régions aux joies de l'industrie, du commerce, de l'exploitation forestière. Les ouvrir à la « colonisation agricole » comme ils l'écrivent très, très sérieusement. Le développement des infrastructures et tous les « progrès » sociaux qui l'accompagnent ont, sinon permis en tout cas aidé, à reprendre un contrôle effectif sur tous ces territoires qui échappent trop souvent et depuis trop longtemps à l'autorité. Cette dernière incursion dans les territoires montagnards et dans les vies qui les habitent finira par avoir raison de la contrebande telle qu'elle a existé pendant des siècles : une activité très largement partagée, ayant une place centrale dans le quotidien et s'appuyant sur des formes de solidarité communautaires bien établies.

Georges Moustaki





ARBÉOST

UN VILLAGE PAUMÉ ?

Partant de son vécu, la description que fait Manoell, habitante d'un petit village des Pyrénées, questionne de façon sensible notre rapport à l'isolement là où l'on vit. Ce récit fait apparaître la complexité d'un espace et d'un tissu social en évolution, dont la lecture varie selon que l'on soit de passage ou que l'on vive sur des lieux et en fonction du temps depuis lequel on y vit. Le parallèle entre la description d'une habitante et des regards passagers met en lumière des évolutions au-delà des frontières entre rural et urbain.

Il y a cinq ans, je ne connaissais pas Arbéost, village des Hautes-Pyrénées dont on peut traverser le bourg sans s'en apercevoir. Neuf kilomètres plus haut, le Col du Soulor (1 400 m). En descendant, Ferrières, Arthez-d'Asson, Asson, Nay, Pau, Bordeaux, Paris, car on le sait, tous les chemins passent par Paris ! La vallée où crèche Arbéost en est une courte et étroite qui porte le nom du ruisseau qui la creuse : l'Ouzoum. La vallée de l'Ouzoum est une sorte de virgule ou d'appendice au val d'Azun qui bute au nord sur le bassin de Lourdes. En tant que Bretonne, Lourdes, je connaissais. La génération de mes parents y allait en pèlerinage pour leur vingt ans, mais le village perché à 750 m d'altitude, à une heure de là en voiture, habité d'une centaine d'âmes, je n'en avais jamais entendu parler. Comment aurais-je pu ? Arbéost n'est pas présent sur toutes les cartes, pas de station de ski, pas de thermes, pas de pétrole, pas de festival, pas de ferme de mille vaches, pas de casino, pas de bêtises comme à Cambrai, pas de réfugiés comme à Calais... pas de boulangerie, plus d'école, plus de café, une mairie, une route départementale, des gens, des maisons, des bêtes, de la terre en pente, en friche, en prairie, en plantes aromatiques, en forêts de frênes, hêtres, noisetiers, l'Ouzoum et ses petits affluents, une église, un cimetière, des vivants, du vivant, du relief. Mais aux yeux du monde, Arbéost existe moins par ce dont il dispose que par ce qu'il n'a pas. Arbéost est un village pastoral de montagne peut-être comme beaucoup d'autres. Peut-être un peu différent.

Toujours est-il que c'est celui-là qui s'est trouvé sur mon chemin et ce n'est pas rien ! Ça m'intrigue et ça intrigue mes proches. Qu'est-ce qui peut bien retenir une bretonne des terres dans un pli des Pyrénées, après vingt ans de bouillonnement parisien ? C'est en croisant les regards portés sur Arbéost par les visiteurs que j'affine le mien. Pour Gilles, un ami breton, Arbéost est un village « un peu mort » où il s'ennuierait à coup sûr, même en plein été. Cependant, il s'en prend plein la vue, plein la vie. Le pic du Gabizos, notre midi, se dresse avec détermination comme un poing au doigt levé. Et les flancs feuillus de la vallée pentue, armés de leurs barrières rocheuses, attirent autant qu'ils effraient. Faut pas faire le malin, dit Gilles. Respect ! Paysan lui-même en Bretagne, il fait la louange des champs en pente qui préservent de la prise en main de l'agriculture par l'agro-alimentaire, comme c'est le cas dans sa région. Les « exploitations » n'en sont pas vraiment, elles comptent entre 6 et 10 hectares, et les paysans ne sèment pas de maïs. En réalité, ils ne sèment pas. Foin et regain uniquement. Gilles goûte aussi les sonorités de l'occitan dont il est agréablement surpris de constater qu'il se parle encore entre parents et enfants. Il aime la sensation de refuge, voire de semi-clandestinité, que l'environnement procure, mais quand même, il y mourrait, autrement dit ce n'est pas là qu'il viendrait mourir. Moi non plus. Je ne suis pas venue à Arbéost pour mourir mais pour vivre.

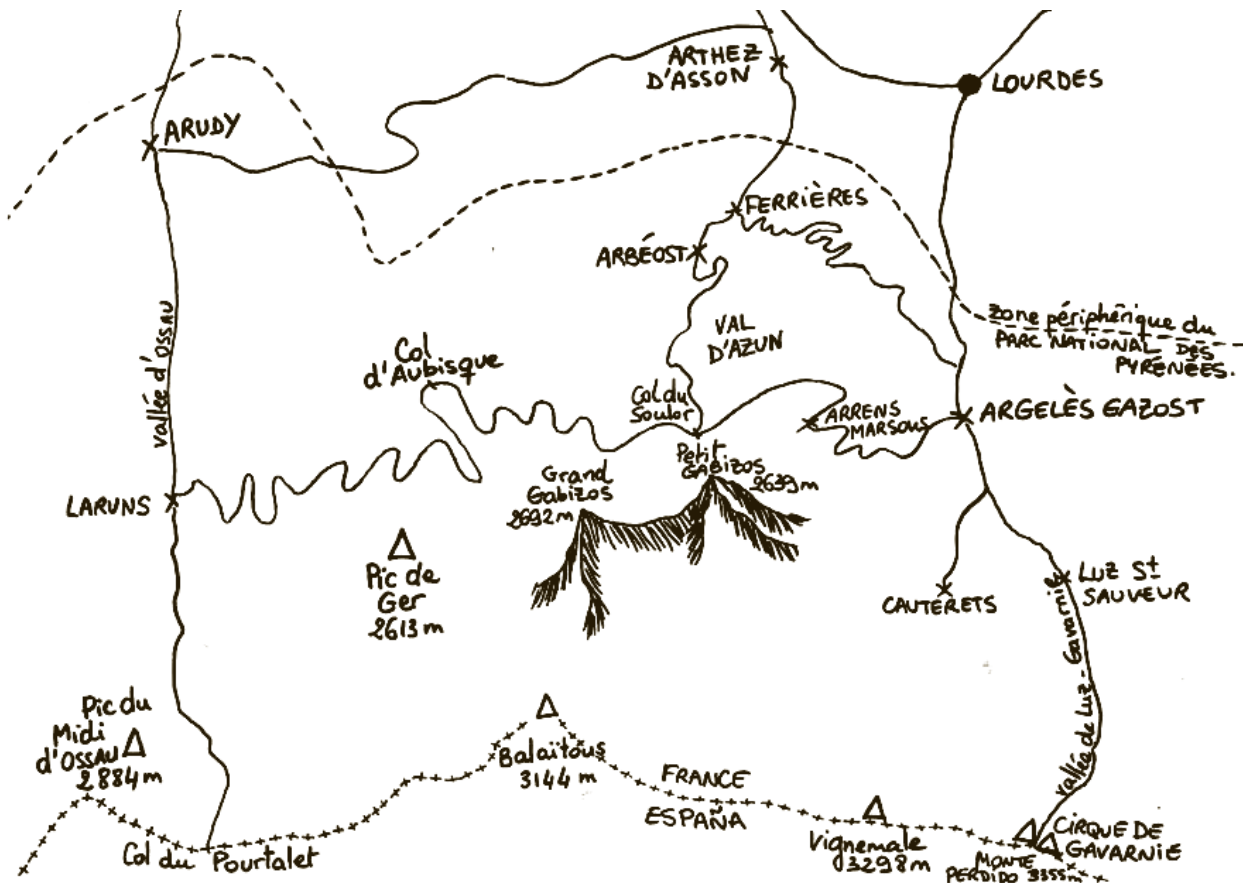
Clara, de passage elle aussi, me dit : « Il n'y a rien ici ! » Elle, elle vient pour profiter du vert, pour reprendre du poil de la bête. Je pourrais nuancer l'affirmation de

Clara comme le fait Judith, stagiaire en 2016 et 2017 chez une famille de producteurs de plantes aromatiques : « Il n'y a pas rien ici, mais il n'y a pas grand-chose. » Je choisis plutôt de questionner le référent. Si celui-ci est la ville avec ses cinémas, ses théâtres, ses salles de concert, ses restaurants, ses commerces, ses transports, ses zones commerciales, etc., il n'y a pas grand-chose, effectivement, à Arbéost. Mais si l'on prend deux secondes le référent là où on ne l'attend pas, c'est à dire du côté du petit village pastoral de montagne, dans ce cas, il n'y a pas grand-chose à la ville en matière de ressources naturelles, comparé à Arbéost. Et je ne vois pas d'évidence à ce que le référent soit ce qui vient de la ville.

Gustave de passage lui aussi, me dit : « C'est paumé ici. » Il n'est pas le premier à utiliser cet adjectif. Lui, il vient pour observer et compter les oiseaux au service de l'association Col libre, car le Col du Soulor, à neuf kilomètres, est un potentiel énorme pour la migration des oiseaux. Au total, cet été 2017, plus de 50 000 rapaces ont été comptabilisés en migration avec 46 000 milans noirs et plus de 21 espèces d'oiseaux migrateurs. « Paumé ». Longtemps ce mot m'a crispée, plus que les autres, jusqu'à ce que je prenne le temps de creuser ce qu'il sous-entendait. *Paumé* veut dire perdu. Comment, pour qui, pour quoi Arbéost est-il perdu ? *Être perdu* veut dire ne pas savoir où l'on est, ne plus savoir où aller. En ce sens, Gustave parle-t-il d'Arbéost ou de lui, qui s'est perdu, qui s'est paumé, plusieurs fois avant de garer sa voiture sur la place de l'église ? Sont-ce les habitants d'Arbéost qui sont perdus ? Qui ne savent plus où ils sont, qui ne savent plus où aller ? Nous ne le sommes pas plus, pas moins que le reste de l'humanité, me semble-t-il. Est-ce la terre d'Arbéost qui est perdue, perdue pour qui, perdue pour quoi... perdue pour l'humanité ? Je le crains, je le crois parfois.

Nous, habitantes et habitants d'Arbéost ne sommes pas dupes des phénomènes qui menacent notre lieu. Leurs manifestations sont aussi visibles que les vautours dans le ciel. Commençons par la forêt en marche, oui la forêt se déplace. Année après année, elle s'approche. Quand Jean-Marie, du quartier Beziou, nomme le paysage en face de chez lui, il cite une liste de noms qui correspondent à autant de parcelles, où paissaient les troupeaux de ses parents. Ils les voient ces parcelles, ça se voit. Moi je vois une surface uniformément tapissée d'arbres, sans nom. Nous ne voyons pas le même paysage. Nous ne voyons jamais le même paysage.

La menace vient aussi d'une mortifère nostalgie du temps où les habitants vivaient de peu mais vivaient heureux. C'est ce qui se dit. Quand les normes européennes n'entravaient pas leurs libertés de penser et d'agir, quand la solidarité donnait la force et le réconfort de partager des soirées, avec les flammes comme image et la langue pour voyage. Pour Françoise, du quartier Lacouste, il est évident que la télévision perchée dans un angle de la salle à manger est responsable du chacun pour soi et de la jalousie. Elle lui tourne le dos, mais la



télévision cause toujours. Le bouton « off » est-il perché trop haut ? Ou bien la télévision joue-t-elle le rôle de remplir le vide laissé par l'effilochage du tissu humain ?

La menace vient du système capitaliste dont les valeurs de compétition, de résultats, de performance ne s'arrêtent pas, respectueusement, à l'orée des montagnes. Elle vient du nombre d'élèves dans l'école primaire, à Ferrières, le village à quatre kilomètres, où sont scolarisés les quelques jeunes enfants d'Arbéost. Tous les ans ou presque, l'inspection y fourre son nez et estime que le trop peu d'enfants (7 ou 8) est nuisible à la qualité de l'enseignement, qu'ils n'ont aucune chance d'aller à l'université, et que cette école n'a pas lieu d'être, pendant qu'à Paris on autorise des classes de 35 élèves, pédagogiquement ingérables, mais économiquement plus rentables. Pas d'école à Ferrières¹, pas d'enfants à Arbéost.

La menace vient de l'absence d'un lieu commun où notre micro-société puisse se rencontrer et rencontrer l'ailleurs. D'où mon « coup de foudre » pour l'association D'oun bienes-Oun bas ?² par laquelle je suis arrivée à Arbéost. Un de ses

1 Une lutte collective récente a transformé la manifestation du 8 février, programmée pour résister à la fermeture de l'école Ferrières-Arbéost, en une fête : nous avons gagné, l'école ne fermera pas ! Ce n'est sans doute qu'un sursis, ne baissons pas la garde...

2 D'où viens-tu ? Où vas-tu ?

projets était de rendre fonctionnel le dernier bar à avoir été ouvert à Arbéost. Les premiers verres y avaient été servis avant la seconde guerre mondiale. Le café approvisionnait en pain, presse et tabac et créait des conditions d'échange transgénérationnel, auquel le secteur socio-culturel de notre époque aspire tant. Aujourd'hui, malheureusement, par manque d'argent et de forces vives et pour des problèmes liés au PFH (le Putain de facteur humain ou Précieux facteur humain !), un panneau « à vendre » est accroché à la porte de bois, et la plaque métallique blanche et rouge, « licence 4 », clouée sur la façade de pierre, est rouillée et obsolète.

Le mot *paumé* me dresse les poils car il est plus grave qu'il n'y paraît. Nous pouvons déjà dire que l'Arbéost des paysans actuels, proches de la retraite, celui de leur patois, de l'étable à l'odeur de fumier éclairée à l'ampoule électrique, celui des queues de vache soulevées comme la jupe de Marilyn, mais pas pour les mêmes raisons, celui des tenues du dimanche, l'Arbéost de leur « style » va disparaître, quoiqu'il arrive. Souvent je me demande : comment le vivent-ils à l'intérieur ? Je vois dans l'écobuage, ou plus exactement dans les feux pastoraux, qui n'ont plus grand chose à voir avec l'écobuage pratiqué par les générations d'avant, une manifestation de la peur, de la haine, de la colère que peut créer la perspective de la disparition. Officiellement, la pratique de l'écobuage a pour objectif d'entretenir les pâturages les plus en pente, inaccessibles aux machines agricoles, et ainsi maintenir un couvert herbacé de qualité. Elle est réglementée. Elle pourrait se faire en toute transparence. Et pourtant... il y a des écobuages sauvages, mal maîtrisés, qui créent des surfaces de terre carbonisée, couleur de deuil, sans vie, pour un temps du moins. Comme s'il y avait, dans le geste de cramer, la volonté manifestée de s'appropriier par la propagation du feu, la fin d'un monde. Est-ce la politique de la terre brûlée ? Le feu est un acteur puissant. Il est aussi image et symbole. En face des *écobueurs* (*écobueuses* je ne crois pas !), les paroles de dépit de celles et ceux qui commencent (les néos), et de celles et ceux qui viennent respirer, mordre, embrasser, suer la vallée le temps d'une randonnée ou d'une virée à vélo. L'écobuage est un des points de cristallisation de la hargne, voire du mépris, entre des communautés aux parcours de vie, passé, présent, futur, incomparables. Le chemin de l'écoute, au-delà du jugement, n'est pas balisé. Il est plein de ronces... Ceci n'est pas spécifique à Arbéost.

Aux gens de visite, amis, familles, stagiaires, je dis sous forme de demi-boutade quand je les entends envier ma vie à Arbéost, car oui, il y en a : « Venez habiter ici ! Nous avons besoin de forces vives, de réhabilitation de métiers, de portes et de volets ouverts toute l'année, d'un souffle d'ailleurs, de café à toute heure, de coups de faux. Venez comme

moi contribuer à inverser la tendance démographique qui chutait méchamment vers le bas depuis 1880. » Avec mon arrivée en 2013, j'en ai vu deux autres. Arrivée numéro trois : Franck, installé en tant que chevrier au quartier Lacouste. Il a vendu ses premières tommes cet été, notamment lors d'un tout petit, petit marché programmé les vendredis soirs sur la place du village par Julia et Matthieu et leurs enfants, arrivée numéro deux. Eux, ils ont transformé une terre en friche, quartier du Bourrinquets, en un champ en terrasse, gorgé de plantes aromatiques, que l'on ne manque pas de remarquer en descendant à l'Ouzoum ; et arrivée numéro un, moi-même, le bourg. Mon mode d'action privilégié passe par la parole écrite. L'écriture peut permettre à chacun de faire naître le monde imaginaire dont il a besoin pour vivre. Une fois nommé, ce monde contamine le quotidien qui ne devient plus si rigide.

Des nouvelles têtes, de nouveaux bras, de nouvelles énergies, ça fait et ferait toujours du bien ; mais au fond, l'augmentation de la population ne permettrait pas forcément d'ouvrir le chemin vers un commun. Pourtant, n'avons-nous pas l'avantage de la petite échelle ? Ici, 1 % n'est pas un chiffre mais une personne. Une famille qui s'installe est un évènement. C'est une bonne raison de tenter le coup. Tenter de devenir actrice d'un processus qui nous mènerait, nous, habitants du lieu, habitants du temps, à *com-prendre* (prendre avec soi) le village de chacun. Celui vécu et celui imaginé. Tenter de nous donner à voir le plus petit commun qui nous rassemble. Pour *re-commencer* ensemble. C'est critique, mais il est encore temps, car Arbéost n'est pas paumé... je le vois, je le vis, je le dis.

Manoell Bouillet, une habitante d'Arbéost



RICHESSSE DES CONTRADICTIONS

LA LUTTE DU LARZAC ENTRE RÉVOLTE ET RÉFORME

L'envie d'écrire ce texte vient d'un certain retour au pays, et d'une envie de se documenter sur le passé de la région des Grands Causses, en particulier sur les luttes qui y ont eu lieu. Je l'écris au mois de janvier 2018, période au cours de laquelle l'État tente de trouver une porte de sortie dans le conflit de Notre-Dame-des-Landes et agite le spectre d'un déplacement de ses occupants vers d'autres luttes locales, comme en Aveyron où il existe un mouvement d'opposition aux éoliennes industrielles, aux lignes à très haute tension et à un mégatransformateur électrique. Les médias locaux ou nationaux comparent allègrement ces mouvements à celui du Larzac, présenté comme l'exemple à suivre. Cette actualité n'a fait que me convaincre de la nécessité de revenir sur cette lutte que connut le plateau du Larzac dans les années soixante-dix. L'article naît de l'envie d'aborder de manière critique les luttes actuelles et passées, mais aussi de parler en contre des discours touristiques et gestionnaires locaux. Étant trop jeune pour avoir connu ou pris part aux événements présentés, mon analyse historique se base sur mon vécu dans la région, mes rencontres, discussions et lectures sur le Larzac et son contexte.



Ce récit historique, forcément non exhaustif, de ce qui serait aujourd'hui appelé une « lutte de territoire », tente d'en faire apparaître les contradictions internes, les limites et les tentatives de dépassement. Des similitudes apparaissent avec des luttes dans lesquelles nous pouvons nous retrouver, dans la complexité de ce genre de conflits, les différentes composantes et les oppositions qui les traversent, les contradictions entre révolte et cogestion, entre local et global, entre « défense d'un territoire » et attaque des rapports sociaux existants. L'histoire du Larzac, telle que véhiculée aujourd'hui par les « anciens », les universitaires ou autres spécialistes du cas ainsi que le Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC), est bien confortable pour les actuels gestionnaires de la région. Même le PNRGC met aujourd'hui la lutte en avant comme argument marketing pour attirer les touristes et vendre des produits éco-bio-durables¹... C'est également une vitrine idéologique pour des objectifs politiques. Ce fut le cas pour le PS et l'élection de Mitterrand, l'écologie politique, la désobéissance civile, puis l'altermondialisme et aujourd'hui le parti Europe Écologie-Les Verts. D'anciens squatteurs sont aujourd'hui devenus gérants de la partie du Larzac concernée par l'ancien projet d'agrandissement du camp militaire. Afin de conserver leur situation d'intermédiaire entre la popula-

tion locale et l'État, ces nouveaux chefs intimident et répriment celles et ceux qui n'ont pas été totalement pacifiés par la mystification du Larzac². Ce fut le cas lors de la venue en 2013 du ministre de l'Agriculture pour prolonger le bail avec la Société civile des terres du Larzac (SCTL, voir encadré page 42) lors de laquelle des habitants manifestèrent leur soutien à Notre-Dame-des-Landes et où des historiques se rangèrent du côté des forces de l'ordre. Une intimidation, plus fine cette fois-ci, fut également exercée par certains « anciens » lors des assemblées contre la venue de la Légion en 2015, encourageant l'inaction sous prétexte que « la lutte du Larzac a déjà vaincu ».

Un espace rural en évolution

Avant les années soixante, la région aujourd'hui appelée des Grands Causses connaissait un isolement relatif. L'attraction pour l'intérieur des causses n'était pas encore très forte, elle se limitait encore aux gorges, falaises, avens et grottes. L'aspect désertique du plateau permettait encore à l'État d'y écarter ses indésirables, membres supposés du FLN pendant la guerre d'Algérie, puis harkis après l'indépendance de 1962. C'est au cours de ces années-là que la région va connaître ses premières vagues d'installation de néoruraux. Sur le causse du Larzac ces néos font partie des premiers paysans de gauche, favorables à une certaine industrialisation de l'agriculture, du moins à une évolution des pratiques. Le Sud-Aveyron reste, jusqu'alors, une région majoritairement chrétienne et réactionnaire. *suite page 34*

1 « Le projet d'extension du camp militaire du Larzac s'implante dans ce territoire en déprise. Les dix années de lutte des paysans opposés à ce projet révèlent plus qu'aux habitants, les valeurs patrimoniales et culturelles porteuses de renouveau. Le projet de Parc serait le fruit de cette appropriation collective des patrimoines locaux. » Extrait du site internet du PNRGC, rubrique *Découverte du patrimoine*.

2 Gilles GESSON, *Les Versaillais du Larzac*, 2015. L'auteur est un habitant du Larzac.



TERRAIN MILITAIRE
"DEFENSE DE PENETRER"



L'organisation Chrétiens en monde rural et la FDSEA³ sont les organisations les plus implantées et ici Mai 68 n'a pas réellement suscité d'émules, même s'il y eut des luttes collectives dans la quasi-totalité du département tout au long de cette année. Dans la région des Grands Causses, les idées de gauche, voire révolutionnaires, peinent à se développer et suscitent la méfiance. C'est à l'époque une région fortement attachée à des valeurs traditionnelles, notamment dans les milieux paysans, ce qui ne facilite pas les rencontres. Les rapports de voisinage ne sont pas particulièrement basés sur la solidarité et le regard porté sur les néos restera longtemps méfiant. À Millau, la ville la plus proche, le contexte social est plus tendu. Depuis la fin des années soixante, l'industrie du cuir, principale pourvoyeuse d'emplois, est sur le déclin et la ville et ses environs connaissent un chômage important. Les partis de gauche, syndicats et autres organisations ouvrières y sont de plus en plus présents et favorisent les rencontres entre ouvriers, militants de gauche et révolutionnaires.

Annonce du projet, entre indignation et résignation

Depuis 1963, de nombreuses rumeurs circulent sur une fermeture ou un remaniement du camp du Larzac, existant depuis le début du xx^e siècle. C'est le 28 octobre 1971 que les habitants du lieu apprennent par la télévision le projet d'extension du camp au détriment de terres cultivables. Le projet consiste en un agrandissement du camp militaire, s'étendant alors sur

3 000 ha, jusqu'à 17 000 ha. Le choc de l'annonce provoque d'abord un élan de résignation. Toutefois, un petit groupe de paysans, majoritairement néoruraux, se rencontrent et une brochure mettant en valeur le potentiel et le renouveau économique du causse est rédigée et diffusée par leurs soins. Cette brochure insiste sur la modernisation de l'agriculture en cours sur le plateau et sur le tissu social qui s'y développe, elle a même un côté visionnaire en prévoyant le futur développement du tourisme dans la région. Une fois le choc passé, quelques paysans voisins commencent à se rassembler et l'Association de sauvegarde du Larzac est fondée le 21 janvier 1972. Une première rencontre a lieu entre néos et « historiques ». Un industriel de Roquefort, le patron des caves Laur-Coulet, et un député soutenant le projet d'extension du camp sont également présents. Les paysans fraîchement installés et l'industriel tentent de rendre le ton de l'association plus offensif – ils ont de gros investissements à perdre en cas d'extension du camp militaire. En effet, les nouvelles fermes sont plus lourdement équipées que les anciennes, certains néos ont adopté un mode de production plus coûteux à l'investissement et le patron des caves Laur-Coulet craint pour le marché du roquefort, surtout qu'il envisageait la construction d'une laiterie centrale à La Cavalerie. Il ira même jusqu'à se payer une page dans *Le Monde* afin de faire remonter l'affaire au niveau national.

Une mobilisation millavoise et ouvrière

La mobilisation contre le projet d'extension du camp du Larzac commence en premier lieu à Millau, notamment du fait

3 La FDSEA est la centrale départementale de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), unique syndicat agricole avant la fondation de la Confédération paysanne.

du contexte social déjà tendu et d'une présence de militants de plus en plus forte. Le Parti socialiste unifié (PSU) et différentes organisations contestataires se mettent en lien. En ville et dans les environs, on croise de plus en plus de groupes trotskistes⁴, maoïstes, mais aussi libertaires, qu'ils soient installés ou de passage. Le 9 mai 1972 a lieu à Millau une grande manifestation « contre l'extension du camp du Larzac et la militarisation de la société ». S'y mêleront toutes sortes de tendances politiques malgré les divergences : des militants occitanistes – notamment de l'Aude et de l'Hérault – aux anarchistes en passant par toutes les mouvances de gauche et les non-violents. Il y aura tout de même des tensions car la manifestation est très offensive et le mobilier urbain en prend pour son grade. Les militants non-violents se cantonnent à la fin du cortège où ils tentent de réparer les dégâts. À l'exception de quelques paysans socialistes, la présence paysanne est très faible, une bonne part d'entre eux reste méfiante envers ces ouvriers et ces jeunes turbulents. Toutefois ces événements marquent les débuts d'une rencontre entre paysans et ouvriers dans la région de Millau. C'est également le début d'un fort mouvement de convergence de nombreuses tendances politiques différentes vers le Larzac.

La mobilisation paysanne et le développement du conflit

Après avoir hésité et traversé les difficultés liées aux séparations locales, qu'elles soient géographiques ou affinitaires, les

paysans du Larzac finissent par se rassembler et agissent collectivement. Le 23 septembre 1972, ils déversent pierres et fumier devant le domicile du maire de La Cavalerie. À l'appel de la FDSEA, 6 000 personnes se rassemblent pour une manifestation, pour une bonne part des paysans et des ouvriers en grève, ainsi que des militants. C'est à cette période que les premiers comités Larzac se créent, d'abord localement, puis au niveau national et international dans le courant de l'année 1972. Les actions se multiplient. Le 12 février, quinze feux sont allumés par les paysans sur les bords du Larzac au-dessus de Millau afin de lancer un appel à lutter ensemble contre l'extension du camp. Au mois de mars le bal des officiers de La Cavalerie est annulé suite à l'irruption d'un essaim d'abeilles. Dans la nuit du 5 au 6 mars, les sièges de l'UDR (Union des démocrates pour la République, nom du parti gaulliste de 1967 à 1977) du PC et de la CGT, de Millau, ont leurs façades dynamitées ; et à Rodez, dans la nuit du 20 au 21 mars des cocktails Molotov sont lancés contre la préfecture, provoquant un départ d'incendie. S'en suivra la première expérience de dissociation dans cette lutte, les associations et soutiens officiels condamnant les auteurs de ces actes. Les médias, tels que *Valeurs actuelles*, parlent de « menace d'un groupe d'agitateurs gauchistes qui se sont emparés de l'affaire ». Pourtant certains discours de paysans ne sont pas bien éloignés de la violence de ces attaques : « Vous entrerez chez moi quand je n'aurai plus de cartouches ».⁵ Néanmoins ces attaques contre l'État se généralisent à l'ensemble du mouvement de solidarité envers les paysans du Larzac.

4 Majoritairement de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) plutôt « moderniste », contrairement à Lutte Ouvrière (LO), essentiellement « ouvriériste ».

5 Affirmation d'un paysan au préfet, diffusé dans *L'Express*, 14 au 20 février 1972.

À Toulouse par exemple, lors de la venue du ministre Debré, responsable du projet, environ 200 jeunes de toutes tendances défilent aux slogans « L'armée hors du Larzac », « La terre aux paysans », puis dressent des barricades et les enflamment avant d'être dispersés par les forces de l'ordre.

Affirmation d'une « communauté paysanne »

Cette période de la lutte est également celle de l'affirmation d'une « communauté paysanne » du Larzac. Celle-ci étant imprégnée de religion, du fait du contexte culturel local, mais aussi du soutien du clergé local et de la rencontre avec la communauté de l'Arche⁶, installée près de Lodève, où Lanza del Vasto jeûne en solidarité avec la lutte des paysans. Les évêques de Rodez et de Montpellier se joignent à lui lors d'une messe organisée à La Cavalerie et d'une journée de jeûne

à ses côtés. Ce rapprochement marque la stratégie des paysans en lutte : se présenter comme de respectables citoyens, non-violents et même pieux, souhaitant simplement faire respecter leurs droits. La communauté de l'Arche apparaît donc comme une alliée de premier choix. Le 28 mars 1972, 103 des 109 exploitants agricoles concernés par l'extension du camp s'engagent à ne pas quitter leurs terres et lancent l'occupation des sols⁷, ils y affirment également leur choix d'une contestation non-violente. Ce *serment des 103*, empreint de religiosité, marque la naissance du mythe des « paysans du Larzac ». Roger Morceau de la communauté de l'Arche devient à l'été 1972 le secrétaire du groupe des paysans du Larzac et les personnes de l'Arche et leurs sympathisants deviennent le service d'ordre du mouvement, entrant en lutte d'influence avec les autres tendances. Les paysans du Larzac s'affranchissent de plus en plus de

6 L'Arche est fondée par Lanza del Vasto après sa rencontre avec Gandhi en 1936. Elle est la première expérience de communauté non-violente et spirituelle en France. L'objectif est de mettre en place où se trouvent ses membres les idées et les moyens de la non-violence. Voir <http://www.arche-nonviolence.eu/>.

7 L'occupation illégale des terres et leur mise en culture ou pâture sera un outil de lutte extrêmement important sur le Larzac face aux menaces d'expulsions. Cette action maintient une conflictualité permanente au niveau local et favorise la venue de personnes solidaires sur le plateau.



la FDSEA et de l'Association de sauvegarde du Larzac. Une nouvelle identité, ou pour certains une évolution de celle-ci, s'impose sur la partie du Larzac impactée par le projet d'extension du camp. Toutefois, l'effet du regroupement des 103 comme noyau dur favorise le dépassement de la légalité dans l'action non-violente. C'est également le moment où les habitants du Larzac prennent en main la communication et l'information, ceci leur permet de conserver une relative autonomie vis-à-vis des organisations politiques de tout bord. Tout au long de la lutte, ils éditent et diffusent un journal de lutte, et s'attachent à ne pas laisser les médias parler à leur place. Les actions en solidarité se développent également, faisant parler d'elles jusque dans les colonnes du *New York Times*. Le 14 juillet 1972, les paysans et des personnes solidaires montent en tracteur jusqu'à Rodez, où se rassemblent 20 000 personnes venues d'un peu partout. Dans l'hiver 1972 à 1973 est créée l'Association pour la promotion de l'agriculture sur le Larzac (APAL) et les paysans décident de construire, avec leurs soutiens, une bergerie symbole de leur lutte à La Blaquièrre. Ces projets durables seront couplés à des actions visant un effet spectaculaire pour faire exister médiatiquement le Larzac, en évitant tout débordement. Les tracteurs comme les brebis deviennent des outils de lutte, l'un comme symbole de modernité et l'autre comme image plus religieuse et patrimoniale. Deux mille brebis sont lâchées sur la place centrale de La Cavalerie lors de l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, puis sous la tour Eiffel, suscitant une forte sympathie et un grand écho médiatique. L'enquête, rendue publique, se conclut sans surprise

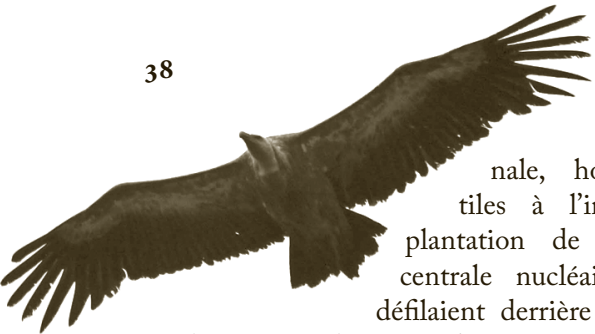
par un PV favorable à l'agrandissement du camp. En réaction, le 7 janvier 1973, vingt-cinq tracteurs s'élancent vers Paris afin d'y arriver pour une grande manifestation le 13. La manifestation est interdite et la FNSEA se range, mais les paysans auront réussi un coup médiatique. Une manifestation sauvage rassemblant 1 500 personnes a lieu dans Paris le jour prévu avant d'être dispersée par les charges de CRS.

La symbolique du Larzac et de ses soutiens

Une nouvelle vague de soutiens envers le mouvement de lutte sur le Larzac voit le jour, notamment de la part des étudiants se révoltant face à la loi Debré, supprimant les sursis pour études au service militaire au-delà de 21 ans. Les comités de soldats et les objecteurs au service militaire vont progressivement, et ceci jusqu'après l'arrêt du projet d'extension du camp, devenir des compagnons de lutte pour les Larzaciens⁸. Ces mouvements alimentent un sentiment antimilitariste au niveau national, même si la lutte contre le service militaire de l'extérieur et de l'intérieur de l'armée peinent à se mettre en lien de manière efficace et à affirmer un discours offensif⁹. Toutefois, les paysans du Larzac se sentent obligés de démontrer qu'en s'opposant à l'extension du camp militaire, cela ne fait pas d'eux de « mauvais Français », allant jusqu'à déclarer leurs services rendus à la patrie. Un ami me fit remarquer que ce phénomène était plutôt général à l'époque, comme à Plogoff, où de nombreux retraités de la Marine natio-

8 Voir à ce sujet, les revues *L'écho des casernes* et *Rompons les rangs*.

9 Voir le supplément au n°4 de la revue *La Lanterne Noire*, 1975.



nale, hostiles à l'implantation de la centrale nucléaire, défilaient derrière le torchon national, au son de *La Marseillaise* et en exhibant leurs décorations, y compris celles relatives aux guerres coloniales ! La renommée et l'attractivité du Larzac en font un symbole du « retour à la terre » et de l'alternative communautaire, symbolique qui en deviendra les limites. Son image grandissante devient également un symbole d'opposition aux « projets mangeurs de terre », comme dans le Nord-Aveyron contre un barrage, près de Nancy contre un nouveau camp militaire, ou encore dans les Hautes-Alpes lors de manœuvres de l'armée. Des personnes du monde entier passeront par le Larzac et écriront à son sujet. Le mouvement s'ouvre à toutes les luttes contre la restructuration des espaces et des communautés les peuplant par l'État et la marchandise, ce qui favorise les liens avec les mouvements de « libération » culturelle ou nationale, tels que les luttes des Kanaks, des Palestiniens ou encore d'Amérindiens. Cette période voit également un renforcement des mouvances régionalistes de France, révolutionnaires ou réactionnaires. Le plateau du Larzac devient un haut lieu du mouvement occitaniste, même si l'occitan ne fera pas partie de l'identité des paysans du Larzac. Toutefois, les élans de solidarité resteront souvent de l'ordre de la déclaration publique ou de rencontres entre différentes problématiques spécifiques qui ne seront jamais dépassées vers ce qui globalement nous entrave. Ces liens surfant sur l'image de résistance du Larzac sont ambigus, que ce soit les luttes de « libé-

ration » ou de « territoire », elles entretiennent l'idée selon laquelle il faudrait en France lutter contre le pouvoir central de Paris et dans d'autres pays contre l'impérialisme d'une grande nation pour que, disent-ils, chacun chez soi nous vivions libres. Ces logiques n'excluant ni le nationalisme – qu'il soit hexagonal ou anti-impérialiste – ni la xénophobie. Pas mal de paysans à l'époque accusaient d'ailleurs le pouvoir central de les traiter comme des « bougnouls »... C'est également la période de la lutte des ouvriers de Lip, qui se lieront au combat des paysans du Larzac¹⁰. Ce rapprochement aura deux effets, celui de réaffirmer une solidarité entre paysans et ouvriers, mais aussi celui de développer les idées autogestionnaires sur le causse. Cette pensée autogestionnaire apportera un certain soutien ouvrier à la lutte du Larzac, elle-même permettant en retour de visibiliser une partie des mouvements en cours dans les usines. Une marche démarre partout dans le pays, à l'appel du mouvement des Paysans Travailleurs, afin de converger sur le Larzac pour un grand rassemblement au mois d'août. Cent mille personnes de toutes tendances politiques et révolutionnaires de l'époque s'y retrouvent. Le rassemblement sera festif, riche en rencontres et en échanges. Les futurs rassemblements de l'été sur le Larzac seront quant à eux plus organisés dans un sens de lutte citoyenne et communautaire, prenant rapidement une dimension tiers-mondiste assez misérabiliste. Les dirigeants du PS y seront présents afin de s'en servir de vitrine électorale, à l'image de Mitterrand qui s'y assurera un bon nombre de soutiens pour sa campagne.

10 Voir « Lip revu et corrigé », *La Lanterne Noire* n°2, décembre 1974. Cet article et sa démarche furent inspirants pour l'écriture de celui-ci.

Mouvement d'achat collectif des terres

Le mouvement du Larzac se dote de structures organisationnelles utilisant les donations des 3% d'impôts refusés par les militants et sympathisants¹¹ afin de former de grands Groupements fonciers agricoles (GFA). Les paysans du Larzac entendent combattre l'achat des terres par l'armée en la devançant. Cette campagne d'achat, couplée au mouvement d'occupation, sera le fondement de la « victoire » des paysans. Dès que l'armée avance, leur réaction ne se fait pas attendre. Comme le 4 octobre 1975 où la ferme du Cun juste acquise par l'armée est investie par cinq objecteurs de conscience souhaitant en faire un centre de recherche autour de la non-violence, ce qui leur vaudra des condamnations pour construction illégales allant jusqu'à six mois avec sursis, assortis d'amendes qui ne seront jamais payées. Le projet se poursuivra malgré l'expulsion des occupants, d'abord à La Blaquièrre puis de retour au Cun. Cette expérience, basée sur l'objection de conscience et la désobéissance civile, se poursuivra jusqu'après la fin du service militaire obligatoire, avant d'être transformée en éco-camping où le conflit passé est tantôt enterré tantôt mis en avant au profit de l'économie touristique locale.

Entre tensions et concertations

Avec l'avancement des concertations avec l'État et les actions répétées à l'intérieur du camp¹² entre 1974 et 1976, les tensions

montent entre habitants du Larzac pro et anti-agrandissement. Les avis locaux se mitigent, quelquefois des inscriptions sont tracées sur les façades de magasins ou de maisons et quelques accrochages ont lieu, non seulement entre habitants et soldats, mais aussi entre Larzaciens. Cette période est marquée localement par un certain embourbement dans des logiques identitaires, mais aussi politiciennes et spectaculaires. Des tensions éclatent lors de différents rassemblements entre tendances politiques opposées. Le rassemblement de 1974 voit notamment arriver les idées de l'écologie politique, qui feront débat. Il sera également le théâtre d'une altercation qui laissera des traces dans l'histoire et le mythe de la lutte du Larzac. Lors de l'arrivée de Mitterrand sur le site du rassemblement, une partie des personnes présentes le prennent violemment à parti et commencent à le caillasser, la réaction du service d'ordre ne se laisse pas attendre, ils s'interposent et exfiltrent le triste sire. Par la suite ils stigmatiseront cette attaque comme étant une provocation de gendarmes en civil – comme il est dit dans le film documentaire *Tous au Larzac* notamment. Certaines personnes présentes lors de cet épisode démentent formellement cette version rendue officielle, affirmant qu'il s'agissait bien d'une action délibérée d'une partie du mouvement. Cet événement est suffisamment fort pour rester dans les mémoires et servir le mythe de la lutte non-violente victorieuse qu'est censée être le Larzac.

11 L'appel à refuser les « 3% de ses impôts symbolisant la proportion attribuée à la Défense dans le budget de la France » fut lancé par les paysans du Larzac et leurs proches de la communauté de l'Arche en 1972.

12 Sabotages des lignes électriques et téléphoniques, occupations de terrain, blocages de

manœuvres militaires, etc. Un groupe d'une vingtaine de paysans et d'objecteurs de conscience entreront même dans le camp avec l'objectif de dérober et de reproduire des documents liés au projet d'extension. Cette action vaudra des condamnations de six mois avec sursis à trois mois fermes à ses auteurs, qui furent finalement commuées en trois mois avec sursis au cours de l'exécution des peines.

Le mouvement se recentre autour des paysans du Larzac

Durant le printemps et l'été 1978, les actions dont l'occupation et la mise en culture ou pâture des terres de l'armée sont florissantes. À partir de l'automne de la même année et ce jusqu'en 1981, les menaces d'expulsions grandissant, c'est aussi une période de regain de combativité au niveau local. Le 8 novembre, un groupe de deux cents personnes quitte La Blaquièrre en rangs serrés derrière la banderole « Marche Larzac-Paris 710 km ». Le code vestimentaire paysan y est appliqué à la lettre pour coller à l'image des « gens du pays », l'image médiatique est bien contrôlée par les leaders des 103 afin de combattre le cliché hippie des rassemblements de l'été. Arrivée à Paris, une délégation de onze paysans est reçue au ministère de la Défense, dont José Bové qui incarne le front du refus des propositions de micro-agrandissements du camp. C'est le début de la mise en avant et de la

carrière politique d'un squatteur qui sut bien se placer. Le 22 février 1979, suite à une consultation lancée par la mairie de Millau, 88% des votants se déclarent opposés à l'extension du camp militaire. Les dernières années de la lutte du Larzac sont marquées par de nombreuses négociations sur le prix à payer pour la victoire, c'est-à-dire trouver un arrangement avec l'État et son armée. Ce sera une longue bataille administrative et juridique pour le foncier. Lors des dernières négociations et du fait du risque d'expulsion partielle des paysans du Larzac, quelques familles installent un campement sous la tour Eiffel durant une semaine. Le dernier accord proposé est encore une semi-expulsion. Ce sera finalement la fameuse élection de Mitterrand qui mettra un terme à la lutte du Larzac, quand il annonce l'annulation du projet d'extension du camp le 3 juin 1981, conformément à ses promesses électorales qui auront conduit une partie du mouvement aux urnes.



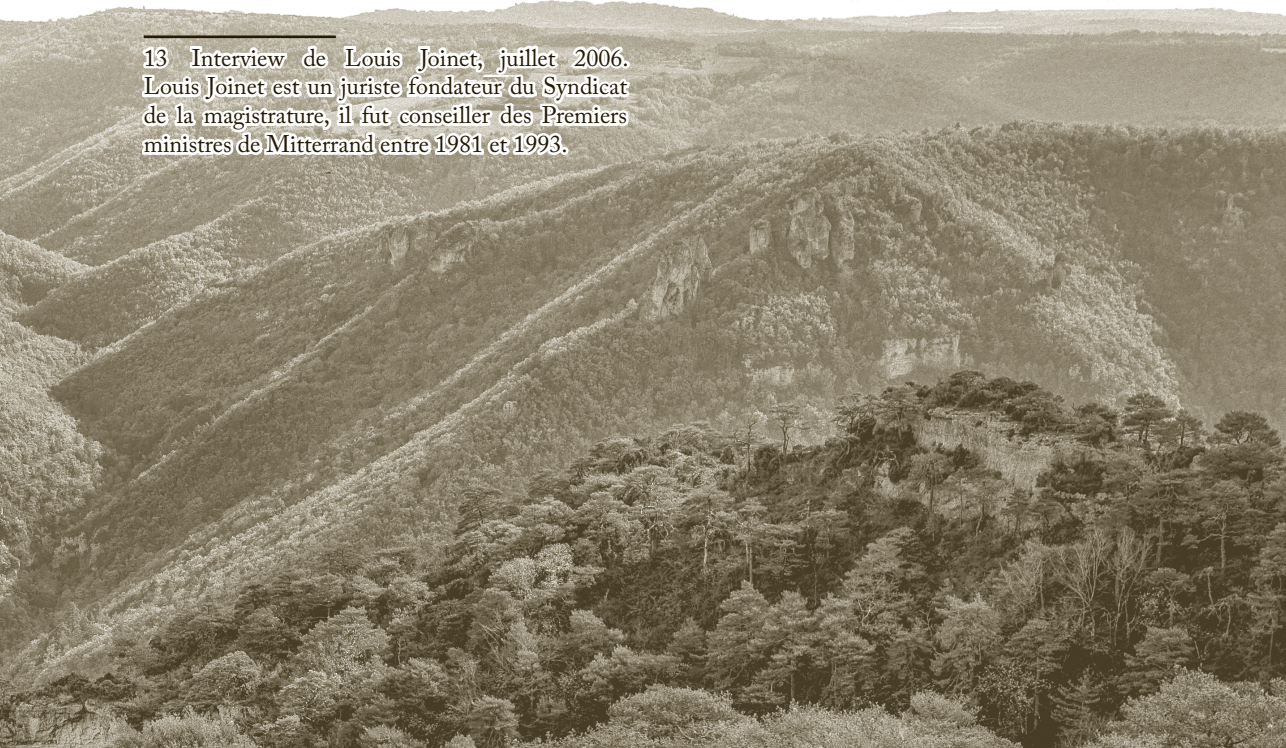
La gestion communautaire de la propriété privée

De 1981 à 1983, les rencontres entre représentants du Larzac et du ministère se multiplient, l'enjeu est la gestion et la répartition du foncier. En septembre 1983 est évoquée la création d'une société civile foncière, les principes en sont fixés l'hiver suivant. Le 29 novembre 1984, la première assemblée générale constitue la Société civile des terres du Larzac (SCTL) et élit un conseil de gérance. La signature du bail emphytéotique avec l'État, le 29 avril 1985 prend l'aspect d'une cérémonie à la mairie de Millau. Signe d'une transition, les trois signataires, C. Morain, B. Parsy et J. Bové, ne sont pas des natifs du causse. Un passage de relais s'effectue comme en témoigne Louis Joinet : « Les deux personnages clés c'est Tarlier et petit à petit Bové, qui prend le relais quand la SCTL se met en place. On avait des réunions à Matignon à mon bureau, avec Tarlier et Bové, et au bout d'un moment, Bové venait seul. »¹³

En guise de conclusion

Plutôt que de partir de grandes théories, je préfère réfléchir à partir de nos pratiques de lutte et de celles qui ont pu être mises en place lors de luttes passées, dans des contextes différents. La lutte du Larzac, comme tant d'autres, fut riche et complexe, tant en terme de diversité de groupes et d'individus qu'en possibilités d'action. Il me paraît primordial de penser la composition de ces luttes, en terme de personnes, de groupes et de leurs idées respectives, et de mettre en avant les contradictions qui les traversent et se développent. Ceci afin de mieux comprendre les rapports de force et les luttes de pouvoir au sein de ces mouvements de révolte. Un discours assez répandu préconise « [qu'il] faut faire front commun et utiliser tous les moyens à notre disposition ». Pourtant cet impératif de composition, pour faire face à l'État et au rouleau compresseur de la marchandise, est à double tranchant. Les franges réformistes du mouvement condamnent les personnes qui portent une critique

13 Interview de Louis Joinet, juillet 2006. Louis Joinet est un juriste fondateur du Syndicat de la magistrature, il fut conseiller des Premiers ministres de Mitterrand entre 1981 et 1993.



« La création de la Société civile des terres du Larzac (SCTL), puis la mise à disposition des terres du Larzac par l'État aux paysans et habitants du plateau le 29 avril 1985, a permis d'officialiser la fin de la lutte contre l'extension du camp militaire suite à l'annonce de l'arrêt de ce projet par le président de la République François Mitterrand en juin 1981. Par la formule originale du bail emphytéotique¹ entre l'État et la SCTL, la sécurité de l'utilisation de l'espace à des fins agricoles et pacifiques est assurée pour une durée de 99 ans. Grâce à ce transfert de responsabilité, la SCTL assure toutes les charges de propriétaire, à l'exception du droit de vendre. La SCTL, constituée de tous les fermiers et résidents, est administrée par un conseil de gérance de onze membres. Il attribue les exploitations, fixe les montants des baux ruraux et élabore les règles de gestion entre les différents usagers du foncier (agriculture, chasse, tourisme, etc.). « Par son implantation géographique sur douze communes, elle est un des outils de l'aménagement du territoire avec les mairies, le Parc régional des Grands Causses et les associations. »²

1 Bail longue durée qui confère au locataire un droit réel sur le terrain, dont il peut sous-louer une partie par exemple, à charge du locataire d'améliorer le fonds et de payer un loyer modique, les améliorations bénéficiant au bailleur en fin de bail sans que ce dernier ait à indemniser le locataire.

2 <http://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/gestion-fonciere/sctl/>

radicale, tendent à l'auto-organisation et à l'action directe comme des « irresponsables qui desservent la cause ». Pourtant, ces derniers sont isolés et vulnérables sans composer avec les individus de différentes tendances politiques du mouvement. Et sans composition, les franges réformistes ou cogestionnaires ne peuvent atteindre leur statut d'interlocuteur privilégié de l'État sur le terrain, car c'est le rapport de force qui pousse les autorités à chercher de l'aide à l'intérieur du mouvement. Il est par exemple illusoire de penser que les occupations illégales sur le Larzac aient pu tenir sans la conflictualité créée par la large solidarité qu'elles suscitèrent au niveau local et national. Il n'y a presque jamais de séparation nette entre ces logiques, elles se nourrissent l'une l'autre et nous évoluons à travers elles. Laisser se développer les logiques cogestionnaires et réformistes, c'est s'exposer d'autant plus à

la récupération politique extérieure de nos luttes, comme ce fut le cas avec Mitterrand et le PS sur le Larzac, mais surtout à leur normalisation et leur pacification, comme cela peut être le cas à Notre-Dame-des-Landes ou dans d'autres luttes similaires. Il en va de même pour la fâcheuse tendance à développer des arguments sur un plan administratif ou juridique en menant des actions spectaculaires dans un souci d'existence médiatique qui fait bien souvent oublier l'impératif du maintien d'un rapport de force. D'autant que ce type d'action a notamment pour effet d'instaurer une routine militante, donc un facteur d'aliénation supplémentaire alors même que nous tentons de sortir de notre torpeur quotidienne. Ce « militantisme professionnel », quel que soit l'idéal qu'il prétend porter, n'est que le principe de division du travail et de spécialisation que nous subissons au quotidien appli-

quée à une prétendue « stratégie de lutte efficace ». Le risque est de se noyer dans la politique politicienne et de se retrouver pieds et poings liés face au chantage des autorités et de nos futurs ex-camarades de lutte, ce qui verrouille toute perspective de dépassement. L'État ne peut être considéré comme un partenaire, il est le garant de l'ordre social existant, c'est le rapport autoritaire qui assure la pérennité du système marchand. Penser lutter contre la volonté de l'État en utilisant ses institutions revient à imaginer que nos gestionnaires envisagent leur auto-abolition. Au contraire, l'autorité et la marchandise se réinventent continuellement et parfois ce sont les conflits sociaux, locaux ou globaux, qui leur permettent de se restructurer. La cogestion de la lutte sur le Larzac a permis à une économie « verte » de se développer et de

se populariser, allant jusqu'à réinventer la « révolte » par les choix de consommation si chers aux idéologies alternatives ne souhaitant pas trop perturber leur quotidien. Cette logique a également favorisé et peut-être accéléré l'industrialisation locale, notamment touristique, mais également le repli sur une « identité Larzac », rendant les lieux peu accueillants si l'on ne vient pas y consommer les produits, les loisirs et les paysages.

Goupil (soy6@riseup.net)
Photographies de Gézède



Bibliographie :

- Pierre-Marie TERRAL, *Larzac : De la lutte paysanne à l'altermondialisme*, éd. Privat, 2011.
- Christiane BURGUiÈRE (avec la collaboration de Pierre BURGUiÈRE), *Gardarem ! Chronique du Larzac en lutte*, préface de José Bové, éd. Privat, 2011.
- *Paroles*, Ouvrage collectif sous la direction d'Élisabeth BAILLON, éd. Privat, 2012.
- *Gardarem lo Larzac*, dont on peut trouver des archives sur le net, bien que les numéros récents soient plus difficiles à trouver, du fait de la nécessité de s'abonner.
- *Paysages culturels et naturels : changements et conservation*, rapport final sous la direction de Marie ROUÉ, Muséum national d'histoire naturelle, 2011.
- Jean-Luc BONNIOL, *L'invention d'un territoire et sa confrontation aux limites administratives. Le cas des Grands Causses*, Laboratoire d'écologie humaine, Université d'Aix-Marseille III, 2005.
- Yannick OGOR, *Le paysan impossible, récit de luttes*, éd. du bout de la ville, juin 2017.
- Bernard LAMBERT, *Les paysans dans la lutte des classes*, éd. du Seuil, 1970.
- André DRÉAN, « Campagnes à vendre : le miroir aux illusions », *Oiseau-tempête* n°6, 1999.
- *Barabajagal*, journal écologique et libertaire, n°13.
- *Confrontation Anarchiste*, numéros 8, 12 et 19.
- *La Gueule Ouverte*, hebdomadaire d'écologie politique, numéros de novembre 1972 à octobre 1979.

AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES CONTRE LES NORMES

INTERVIEW D'UN MEMBRE DU COLLECTIF

Cela fait déjà trop longtemps que la police et la gendarmerie, au nom de l'État, assassinent ou mutilent un grand nombre de gens, pour la plupart issus des « quartiers populaires ». Ces derniers sont systématiquement disqualifiés par les autorités et les médias, désignés comme « personnes troublant l'ordre public », « déviants », « délinquants », etc. Bien souvent des luttes sont menées contre les permis de tuer qui sont octroyés à ces gardiens de la paix sociale mais encore contre le monde qu'ils défendent. Le meurtre par les gendarmes de l'éleveur Jérôme Laronze, en mai 2017, s'inscrit dans un processus global de mise au pas des indésirables, de ceux qui dérangent le train-train quotidien. Face à cette situation, depuis bientôt une année, plusieurs paysans se sont regroupés dans le Collectif d'agriculteurs et d'agricultrices contre les normes qui tente de lutter contre l'industrialisation et l'administration de l'agriculture. Le collectif a organisé plusieurs rencontres à travers la France autour de ce thème, afin de contribuer à sortir de l'isolement dans lequel se retrouvent ceux qui subissent la restructuration managériale et bureaucratique du monde agricole.



Est-ce que tu pourrais te présenter, pour situer ton propos ?

Je m'appelle Gus, je suis éleveur de vaches allaitantes en Ariège. Je viens de m'installer avec un copain éleveur. Nous avons des gasconnes, c'est une race qu'on trouve surtout dans la région et qu'on peut encore qualifier de rustique, c'est-à-dire pas trop bidouillée par la sélection. Nous produisons de la viande mais nous sommes aussi en train de constituer un troupeau de quelques laitières pour faire du fromage. Je ne viens pas d'une famille d'agriculteurs et avant de m'installer j'ai travaillé pendant quelques années dans une ferme près de chez moi, c'est là que j'ai appris l'élevage. J'ai aussi découvert ce que cela voulait dire être un agriculteur administré. C'est-à-dire qu'on se retrouve vite à passer des heures à remplir des tonnes de formulaires et puis à devoir rendre des comptes en permanence à tout un tas d'organisations ou administrations. Parfois, il faut réorganiser son travail en fonction d'eux. On reçoit aussi des menaces et les trois quarts du temps, on me disait que c'était des lettres types à cause d'erreurs du système, qu'il ne fallait pas en tenir compte... Il y a un décalage entre notre vie avec les animaux et ce qu'on nous demande de faire. Comme beaucoup j'ai choisi cette vie pour être paysan pas pour être bureaucrate. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai rejoint le Collectif des agriculteurs contre les normes.

Pourquoi et comment est né le collectif ?

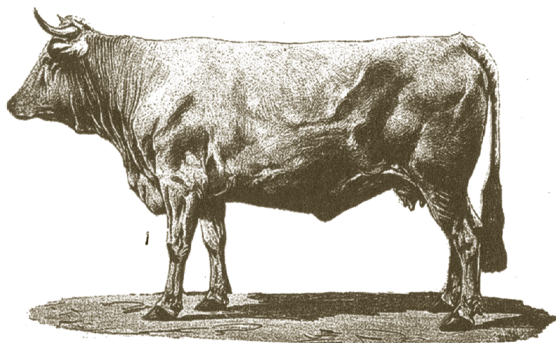
C'est l'assassinat de Jérôme Laronze qui a provoqué la naissance du collectif. Il est né à l'initiative d'un petit groupe d'agricultrices et d'agriculteurs de différentes régions de France. C'est aussi dans la

continuité des analyses et critiques portées par les livres de Xavier Noulhianne¹ et de Yannick Ogor². Ce sont des analyses de l'industrialisation de l'agriculture et de l'État qui organise et gère la fin des paysans depuis une soixantaine d'années au moins. Ces livres ont ramené dans le monde paysan une critique devenue nécessaire de l'État et de ce qui reste de la gauche paysanne. Le 20 mai 2017, Jérôme Laronze, éleveur bovin en Saône-et-Loire est tué par les gendarmes après neuf jours de cavale. Il a fallu quelques temps pour avoir une autre version que celle de la gendarmerie qui était celle de la légitime défense face à un « forcené ». On a trouvé un article paru un jour avant sa mort dans le *Journal de Saône-et-Loire*. Il l'avait contacté pendant sa cavale. Je me suis vraiment reconnu dans ses mots. Et puis cela m'a d'autant plus touché qu'on a presque le même âge et il était aussi éleveur bovin. Je me suis dit que ça aurait bien pu m'arriver, parfois ça va très vite avec l'administration, on a très vite de grosses pressions. On peut dire que Jérôme Laronze a été tué parce qu'il refusait les normes et qu'il avait décidé d'en parler. Le collectif est donc né devant la nécessité de briser le silence autour de la mort de Jérôme. Nous sommes allés à quelques-uns aux trente ans de la Confédération paysanne, Xavier et Yannick présentaient leurs livres et animaient une discussion sur la gestion de l'agriculture par les normes. Forcément, il fallait parler de l'histoire de Jérôme. Nous nous sommes très vite confrontés aux diri-

1 Xavier NOULHIANNE, *Le ménage des champs, chronique d'un éleveur au XXI^e siècle*, éd. du bout de la ville, 2016.

2 Yannick OGOR, *Le paysan impossible*, éd. du bout de la ville, 2017.

geants du syndicat qui nous accusaient de récupérer l'histoire, de critiquer les normes alors « qu'on a besoin des normes et qu'il y en a qui nous protègent », *dixit* Laurent Pinatel porte-parole de la Conf. Faut dire que ces « chefs » s'étaient juste contentés d'un petit communiqué où pour eux, Jérôme avait « agi au-delà de la raison » comme si le problème ce n'était pas le harcèlement des services vétérinaires et de la gendarmerie pendant deux ans. Comme si Jérôme était responsable de cette situation. Malgré la petite altercation avec les secrétaires nationaux, nous avons quand même réussi à discuter longuement avec tous les paysans présents. Je pense que la question des normes touche tout le monde car on y est tous confrontés à un moment ou un autre. Nous avons lancé un appel à tous les paysans et paysannes touchés par cette histoire à venir se rencontrer à Cenves près de Mâcon d'où venait Jérôme. Depuis, il y a eu deux rencontres là-bas où nous étions nombreux et nombreuses mais nous sommes encore dans les prémices d'un mouvement. L'idée était de se rencontrer avec tous ceux qui ne se retrouvent pas ou plus dans les syndicats, avec tous ceux qui sont touchés par la mort de Jérôme, tous ceux qui pensent que l'administration est un problème et qu'il est temps de s'organiser pour faire face. Cela va prendre du temps et il me semble qu'on avance.



VACHE GASCONNE

Pendant ces rencontres que vous avez organisées, les thèmes de discussion ont-ils été mis en avant par le Collectif d'agriculteurs contre les normes, ou en fonction des envies ou attentes particulières que les divers participants ont exprimés à ce moment-là ?

L'invitation aux rencontres a été lancée à tous les agriculteurs et agricultrices, peu importe leur taille ou leur pratique (bio ou pas, avec un statut officiel ou pas, etc.). Nous étions nombreux, venus des quatre coins de la France. Il y avait toutes les générations et productions représentées : des retraités, des gens qui n'ont pas survécu aux dernières crises agricoles et qui ont été mis en liquidation judiciaire, et pas mal de jeunes installés ou en devenir. Il y avait aussi des gens qui travaillent et vivent en collectif, pour qui les statuts agricoles ne collent pas vraiment à leur réalité collective. Il y avait aussi des paysans qui doivent bidouiller avec leur statut pour pouvoir travailler et vivre un peu de leur activité. À chaque rencontre il y avait un programme de discussions proposé à l'avance par les organisateurs des rencontres et puis validé ou non sur le moment. Il y a eu notamment : une présentation des livres *Le paysan impossible* et *Le ménage des champs* pour partager l'analyse de la gestion du monde agricole par les normes. Des témoignages de toute la France y compris d'Italie par des paysans du mouvement *Genuino Clandestino* (des milliers de paysans italiens qui défendent publiquement une agriculture contre les normes). Nous avons beaucoup de questions pratiques et théoriques, nous n'avons pas répondu à tout loin de là, on est dans un processus long. À la dernière rencontre nous avons beaucoup parlé de l'assassinat de Jérôme Laronze. Nous avons mieux

compris ce qu'il s'est passé en écoutant sa cousine et des proches de l'histoire. Ce qui est marquant c'est aussi les autres témoignages de harcèlement qui sont sortis à ce moment-là. Après la mort de Jérôme des paysans ont contacté le collectif de soutien pour témoigner. C'est grâce aux veillées organisées par la famille et le collectif Justice et vérité pour Jérôme Laronze. Ça se passe tous les 20 du mois sur une place à Mâcon, il y a un micro ouvert à tous. Certains de ces paysans sont venus à la rencontre. C'était émouvant parce que ce ne sont pas des gens qui ont souvent l'habitude de prendre la parole. L'isolement est réel dans le monde paysan, ce n'est pas facile de parler de ses problèmes. Le point commun entre toutes ces histoires y compris celle de Jérôme c'est que tout commence par des anomalies administratives. Par exemple, les papiers de déclaration de naissance qui ne sont pas envoyés à temps ou des boucles d'identification manquantes ou une case qui n'est pas cochée et s'en suit un tourbillon administratif qui détruit des gens et parfois les tue. Depuis quelques années la répression se fait aussi par la psychiatrisation des paysans. En plus de détruire leur ferme l'administration décide parfois de les envoyer à l'HP. C'est pour se débarrasser des récalcitrants ou de ceux qui s'énervent un peu trop. Un jour un paysan « fragilisé »³ peut voir débarquer des gendarmes parfois au milieu de la nuit avec un ordre d'hospitalisation⁴. C'est le résultat de la campagne nationale de « prévention du suicide chez les agriculteurs », c'est un coup de bâton en plus sur la tête des paysans.

3 Terme de l'administration pour désigner des paysans en difficulté ou qui se montreraient un peu trop en colère. [Ndlr]

4 Voir l'article *Témoignage de M. Rivière* sur le site luttessagricoles.info

On peut expliciter le harcèlement auquel Jérôme a dû faire face de la part de l'administration puis de la part des gendarmes ?

Il était éleveur bovin à Trivy près de Mâcon. Tout a commencé en 2014 suite à un contrôle de l'ASP⁵. Il a été signalé au service vétérinaire de la DDPP⁶, ils ont trouvé une quarantaine de veaux non déclarés à l'EdE⁷. Quand un veau naît on est obligé légalement de lui mettre une boucle avec un numéro et de le déclarer dans les sept jours. Il les avait bouclés mais pas déclarés... c'est une pratique courante dans beaucoup de fermes. Ils auraient aussi trouvé au même moment deux animaux morts sur sa ferme, ce qui arrive aussi et ne vaut pas tout ce qui a suivi. À partir de là tout s'est enchaîné. La DDPP lui a demandé de faire des tests ADN sur tous les veaux, il a contesté cette injonction, il connaissait ses animaux et il n'avait pas de raison de se justifier plus que ça. Pendant deux ans il a fait face à un mur, personne ne l'a entendu. Très vite la DDPP a déclaré l'immobilisation de son troupeau c'est-à-dire qu'il ne pouvait plus sortir aucun animal de sa ferme et donc rien vendre. La situation s'est dégradée et il a tenté de négocier en vain. Les contrôles vétérinaires se faisaient systématiquement en présence des gendarmes.

5 Agence de service et de paiement, organisme chargé de payer les subventions de la PAC aux agriculteurs, également délégué aux contrôles liés à cette même PAC.

6 Direction départementale de la protection des populations

7 Par la Loi d'orientation agricole de 1996 puis de 2006, l'État confie aux Chambres d'agriculture via les Établissements départementaux de l'élevage (EdE) la mise en œuvre de l'identification et de la traçabilité des bovins, ovins, caprins, et porcins jusqu'à leur mort.

Il faut imaginer l'humiliation d'être trimbalé à droite et à gauche par les bleus dans le village où il a grandi. Ses proches ont tenté de l'aider mais il est resté isolé face à l'administration. Même ses camarades syndiqués ne l'ont pas compris. Pourtant il était coporte-parole de la Confédération paysanne de Saône-et-Loire et il s'est retrouvé isolé. Ça pose question non ? En 2016, il a fini par obtenir la levée de l'immobilisation, en fait l'administration a lâché un peu de pression comme pour se dédouaner d'avoir tué cinq vaches lors d'un contrôle. C'était durant l'été 2016, les vétérinaires sont revenus avec les gendarmes, pour contrôler tout le cheptel. Jérôme était resté à sa ferme, ils ont fait paniquer le troupeau qui s'est engouffré dans la rivière et cinq vaches sont mortes. C'est d'une violence rare et il n'a même pas obtenu de dédommagement ni vraiment d'excuses mais juste la levée de l'immobilisation en ayant quand même réalisé quelques tests ADN pour prouver sa bonne foi. Ça aurait pu s'arrêter là mais non, il a dû attendre des mois pour récupérer les passeports des vaches (eh oui, les vaches ont des passeports) qu'on lui avait confisqués, ils ont prolongé sa punition en quelque sorte. Plus tard, l'administration a décidé d'en finir avec sa ferme et a ordonné la saisie du troupeau. Le 11 mai 2017, les gendarmes, les vétos, et le maire convoqué en tant que témoin, sont revenus pour faire l'inventaire. Jérôme n'y a pas participé, il est resté chez lui. Ce jour-là, les pompiers sont venus aussi et les gendarmes sont revenus avec un ordre d'hospitalisation. À ce moment là Jérôme était sur son tracteur et il a fait quelque chose de normal, je dirais, vu la situation : il n'est pas descendu et s'est enfui. Il l'a raconté au journal local, le JSL, pendant

sa cavale : « Quand ils sont arrivés, les contrôleurs et tous ces gendarmes, j'étais sur mon tracteur et j'y suis resté, car c'était pour moi le seul et unique moyen d'avoir le droit à la parole. J'ai toujours été courtois et je n'ai jamais manqué d'égards pour les contrôleurs. Mais ce jour-là, j'ai été pris par la colère du juste comme Jésus avec les marchands du temple. Le paysan, on le fait culpabiliser du matin au soir. Et le jour où il se déculpabilise, on lui envoie les gendarmes ». Il s'est retrouvé en cavale pendant neuf jours. Le neuvième jour, deux gendarmes l'ont trouvé sur un chemin dans sa voiture, il a tenté de s'enfuir et ils lui ont tiré plusieurs balles dans le dos. Je ne comprends pas bien son isolement et d'après ses proches c'était quelqu'un de très sociable et de rassembleur, toujours soucieux des autres et des paysans en particulier. Je ne comprends pas non plus pourquoi il a été mis de côté par son syndicat quelques mois auparavant. Je sais qu'en tant que représentant syndical, il participait à une commission administrative agricole mise en place dans le cadre du plan de soutien à l'élevage⁸. Il n'a apparemment pas suivi la voie de la cogestion à ce moment puisqu'il a refusé de signer la mise en place du plan de soutien. Il en refusait la logique dont le but est de faire le tri entre ceux capables de se moderniser et les autres. Ces commissions ont aussi été créées dans le but de faire accepter les contrôles par tous, sans que personne ne puisse contester. Et puis comme c'était la crise il leur fallait gérer les suicides alors ils ont aussi pensé à refaire une campagne de « prévention du suicide ». La prévention du suicide consiste alors en une entente entre tous les organismes agri-

8 Plan du gouvernement mis en place suite à la crise de l'élevage de 2015.

coles : médecins et travailleurs sociaux de la MSA, banques, État, syndicats, pour accompagner les agriculteurs « fragilisés » vers la liquidation judiciaire ou l'HP, et ce sans qu'il y ait de vagues, et Jérôme devait être une vague de trop pour eux.

Il y a des velléités de s'opposer aux contrôles qui ont été formulées lors des rencontres à Cenves. Sous quelles formes pourraient apparaître ces refus : présence collective lors des contrôles à la ferme, actions contre les organismes administratifs qui régissent cette politique ? Où en êtes-vous ?

L'administration des agriculteurs a beaucoup de similitudes avec celle des chômeurs et précaires, tout est fait pour que chacun reste seul avec son dossier sans la possibilité de contester. Pendant sa cavale, Jérôme a dit cette chose : « L'hyperadministration n'apporte rien aux agriculteurs, sinon de l'humiliation et des brimades. Cela ne rapporte qu'aux marchands et aux intermédiaires. Mon cas est anecdotique, mais il illustre l'ultraréglementation qui conduit à une destruction des paysans. Les dossiers de la Politique agricole commune sont devenus tellement compliqués

que les paysans payent des gens pour faire leurs déclarations. Il y a une solitude de l'agriculteur face aux nombreuses questions des contrôleurs. Pour avoir la paix le paysan va signer tous les papiers qu'on lui tend. » Comme à la CAF ou à Pôle emploi on nous dit qu'on a des droits mais surtout des « devoirs » et ils n'hésitent pas à sanctionner en cas d'erreur de notre part. Pendant les rencontres il y a eu plein d'idées proposées pour faire face à l'administration, il y avait une imagination débordante, je dirais. La première c'était d'être nombreux sur les fermes pendant les contrôles. C'est un moyen pour casser l'isolement. Les contrôleurs et leur direction ne se comportent jamais de la même manière devant une centaine de personnes. Cela joue énormément dans le rapport de force. Mais ce n'est pas toujours suffisant, il faut réussir à tenir dans le temps car les contrôles ne sont qu'un moment de la répression, cela dure des mois parfois. Les paysans et paysannes sont dans leur majorité tenues par les



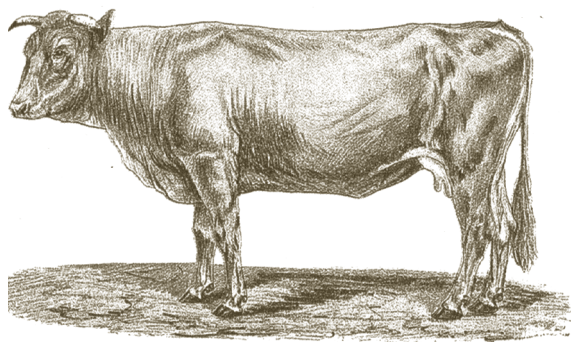
En avril 2011, le collectif Faut pas pucer lance un appel *Pour une campagne de refus des puces électroniques dans l'élevage et ailleurs*. Pour eux, on ne devient pas berger ou éleveur pour suivre les procédures standard concoctées par de prétendus experts, un élevage ne devrait pas être une usine à viande destinée à produire toujours plus et plus vite. La nuisance que constitue le puçage ne concerne pas uniquement les éleveurs, mais aussi les lieux de travail, les écoles, les hôpitaux, etc. Nos activités sortent appauvries de ces « innovations » qui visent à faire des gains de productivité. La production de masse, qu'il s'agisse de nourriture ou des multiples faux besoins créés par le capitalisme industriel et gérés par le marché mondial, a besoin de ces « innovations » pour être compétitive. De plus, constatant qu'il est délicat de transgresser les réglementations édictées par des bureaucraties dont nous dépendons quasi tous, ils s'interrogent sur la question de l'assistanat généralisé du patron à l'allocataire du RSA, du fonctionnaire à l'artiste subventionné, de l'agriculteur au cadre... Quelle dignité et quelle liberté sont dès lors compatibles avec cette situation ?

subventions, sans quoi ils et elles n'auraient pas de revenus, c'est pourquoi c'est difficile de décider le refus d'un contrôle. C'est pour cela, je pense, qu'il faudrait mettre en place des caisses de soutien comme des caisses de grève autant pour les besoins du quotidien que pour se payer des moyens de défense juridique si le conflit va jusque là. Par exemple dans le Tarn, il y a des éleveurs et éleveuses qui ont été sanctionné·es suite à leur refus de bouclage et ils ont tenu jusque-là grâce au soutien collectif. Ils ont eu de l'argent, des légumes (surtout des patates je crois... les féculents c'est bon pour la lutte) et ça leur a permis de tenir. En plus de ça, on s'est aussi dit qu'il fallait rendre publics plus de témoignages de paysan·nes harcelé·es, faire des groupes ou collectifs partout et surtout parler de l'histoire de Jérôme Laronze.

Par rapport aux normes, vous pensez qu'il pourrait y en avoir certaines qui seraient acceptables, à l'instar du dis-

cours de la gauche paysanne ou des labels bio, ou que toutes les normes sont à combattre ?

Je ne peux pas répondre au nom de tous, je ne crois pas qu'il y ait de point de vue univoque là-dessus, au contraire c'est en discussion. Je peux donc répondre en mon nom. Premièrement, ce sont des règles qui ne sont pas fixées par les agriculteurs, elles sont créées par l'industrie agro-alimentaire, l'État est souvent en accord avec certains syndicats. Les normes sont des outils de régulation du marché, par-



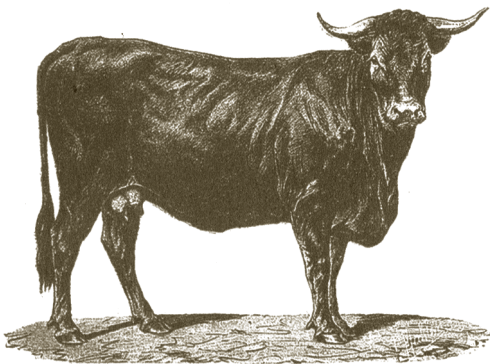
VACHE GARONNAISE

fois elles vont créer de nouvelles niches de marché. Comme toujours dans la logique capitaliste il y en a qui en profitent et d'autres qui sont exclus parce qu'ils ne peuvent pas s'adapter. Par exemple si on regarde la dernière crise aviaire de 2017, beaucoup d'éleveurs ont d'abord perdu toutes leurs volailles abattues « préventivement », ensuite tous le monde n'a pas été indemnisé à temps et surtout les nouvelles normes sanitaires ont imposé des investissements très contraignants financièrement. Beaucoup n'ont pas pu suivre et ont dû abandonner leur activité. On voit très bien en quoi les normes ne sont pas là pour aider les agriculteurs ou pour protéger les gens, mais bien pour faire le tri et garder les agriculteurs les plus compétitifs sur le marché, ou alors permettre à certains de s'endetter encore plus, ce qui ne fait que repousser les problèmes. Depuis que les politiques se sont vernis d'un discours écologiste, il y a tout un tas de normes environnementales qui sont sorties et pourtant il n'y a jamais eu autant de pollution. Par exemple, on sait qu'il y a des normes sur les nitrates depuis longtemps, et pourtant 2017 a été l'année la pire en terme de prolifération d'algues vertes ! Alors je ne vois pas comment aujourd'hui on peut défendre les

normes comme des outils de lutte ou de protection de l'environnement. Évidemment c'est différent quand les choses sont organisées et décidées par des paysan·nes, ce qui n'est pas le cas du label AB par exemple. La bio certifiée AB est juste un marché qui n'a jamais empêché et encore moins remis en cause par son existence l'industrialisation de l'agriculture.

Est-ce qu'au-delà du refus des normes, vous essayez de mettre en avant une forme d'organisation « alternative » au sein du monde agricole ?

La question de « proposer des alternatives » revient souvent dans les discussions. Je pense que nous héritons de la gauche paysanne qui veut toujours proposer des pratiques agricoles alternatives comme des propositions politiques. Mais je pense qu'une alternative n'a pas de sens si elle n'est pas portée par un mouvement conflictuel. Par exemple c'est ce que l'on voit dans la volonté d'opposer toujours les « petits » paysans aux « gros ». La petite paysannerie serait la bonne alternative à la grosse. Mais cette dichotomie « gros » *versus* « petit » est relativement floue, on ne comprend jamais qui est vraiment petit ou qui est vraiment gros. Si on pousse cette logique, un éleveur d'une centaine de vache laitière avec un taux d'endettement énorme et presque pas de revenu ferait partie de la même catégorie que les patrons de la coopérative qui lui rachètent son lait pour une misère. Ça n'a pas de sens. La question du refus et de la critique de la gestion par les normes décale le débat. Cette question s'adresse à tous, peu importe la taille ou le label. Mais pour autant il ne s'agit pas de dire simplement, nous sommes « hors normes », mais de voir que c'est l'administration qui nous



VACHE BAZADAISE

met dans la catégorie « hors normes » en trouvant toujours des « anomalies » dans les fermes. Il faut dire que c'est impossible de respecter les normes et que, évidemment, tout le monde triche. Il faut arrêter l'hypocrisie qui consiste à nous imposer des règles qui sont décidées sans nous et qui en plus ne sont pas applicables. En réalité les normes ne sont pas là pour la « protection des populations » mais bien pour faire le tri entre les agriculteurs et éjecter avec la force s'il le faut ceux qui ne peuvent pas s'adapter. Je pense que si nous devons inventer des alternatives c'est dans la lutte et dans la conflictualité avec l'administration qu'elles porteraient tout leur sens. L'histoire de Jérôme Laronze devrait nous pousser à créer plus de solidarité. L'alternative ici est de briser

le silence et s'organiser ensemble pour que des horreurs comme celle-ci n'arrive plus jamais. La conflictualité nous est imposée de toute manière, à nous d'avoir l'imagination collective qui nous permettra de continuer à travailler la terre comme nous l'entendons.

En complément de cet entretien, on peut se procurer des informations sur le site internet luttessagricoles.info. Pour contacter le collectif hors.normes@yahoo.com

Mars 2018

On a pu remarquer ces derniers temps qu'une certaine angoisse – légitime – s'était développée par rapport à la quantité de nuisances dans notre alimentation quotidienne : pesticides, salmonelle, OGM, antibiotiques, hormones de croissance, prion, etc. Or, l'objectif de « transparence » est tout sauf informatif quant au contenu détaillé des produits alimentaires. À ce sujet, un éleveur, Sébastien Delpech, a publié en 2012 un texte, critique par rapport à la traçabilité, intitulé *Notre bio n'a rien à cacher*.¹ Il montre notamment qu'il ne se considérait point comme un producteur de viande ou de lait, et qu'il n'a jamais considéré ses bêtes comme des machines mais comme des compagnons avec lesquels il vivait. Or, avec le développement de la filière bio à partir des années 70, les débats à propos du sens de l'agriculture biologique dans cette société apparaissent secondaires par rapport aux questions d'ordre « technique ». Les premiers cahiers des charges bio, pour se donner de la crédibilité, vont légitimer de plus en plus de contrôles afin de satisfaire les consommateurs – souvent structurés en groupements d'achats lors des années 80. Les quinze cahiers des charges bio se voient d'abord homologués par les autorités, et ensuite la création en 1993 du label AB (propriété de l'État) implique la fin du contrôle du cahier des charges par les associations de producteurs, au seul bénéfice des organismes institutionnels.

¹ Texte disponible sur le site sniadecki.wordpress.com ou dans l'ouvrage *On achève bien les éleveurs*, coordonné par Aude VIDAL, éd. de L'échappée, 2018.



PASSEURS

CLANDESTINS À LA FRONTIÈRE ALPINE

Cet article est une traduction du texte *Passeur, Irregolari sulla frontiera alpina* paru dans le numéro 47 de la version italienne de Nunatak, à l'été 2017. À partir de « faits divers » de la presse locale, ce texte cherche à décaler notre regard sur la réalité des passeurs, et à remettre en question la vision manichéenne selon laquelle il y aurait d'un côté des méchants passeurs trafiquants d'êtres humains et de l'autre des gentils migrants cantonnés à une position de victime. Vision malheureusement répandue jusque dans les réseaux de solidarité avec les exilés.

S'il est évident qu'il existe de vraies crapules faisant du désespoir des populations exilées leur fond de commerce – notamment de puissants réseaux organisant les tristement célèbres traversées de la Méditerranée – les passeurs sont bien souvent d'anciens migrants, ou des migrants résignés, qui « connaissent la route » et en font leur moyen de survie. S'en prendre à ceux et celles qui font du passage de frontière leur gagne-pain, présentés comme la cause d'un problème dont ils ne sont qu'un symptôme, c'est refuser de réfléchir aux effets des politiques migratoires européennes et aux réels motifs de l'exil. Les premiers responsables des conditions de vie – et malheureusement de mort – catastrophiques des exilés sont ceux qui entretiennent un système qui organise la misère, ravagent des régions entières de la planète au nom de la démocratie puis ordonnent la fermeture et la militarisation des frontières.

« Cuneo, nouvelle route des passeurs », titrait d'un ton péremptoire *La Busiarda*¹ en décembre de l'année dernière, après la découverte par les carabinieri d'une camionnette dans la région de Cuneo, partie de Turin la veille de Noël, se dirigeant probablement vers le col de la Madeleine et bourrée de migrants. À l'intérieur, seize ivoiriens dont deux mineurs ayant fui le centre d'accueil de Licata et trois femmes dont une enceinte. Au volant, encore un ivoirien, régularisé en France et accusé d'« encouragement au passage clandestin ». Le délit constaté est prévu par l'article 11 de la loi 189/02, la tristement célèbre loi Bossi-Fini qui continue à faire autorité et qui modifie la loi Turco Napolitano de 1998. L'article stipule :

« 1. À moins que le fait ne constitue un délit plus grave, quiconque accomplit, en violation des dispositions du texte présent, des actes destinés à faire pénétrer sur le territoire national un étranger, c'est-à-dire des actes destinés à favoriser l'entrée illégale sur un territoire étranger à la citoyenneté de la personne ou qui n'a pas de titre de résidence permanente, peut être puni d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et jusqu'à 15 000 euros d'amende par personne. 2. Sans préjudice des dispositions prévues par l'article 54 du Code pénal, les activités de secours et d'assistance humanitaire effectués en Italie vers des étrangers dans le besoin ne sont pas considérées comme un délit même si ces

personnes sont sur le territoire national. » La peine est alourdie si le délit est commis « par trois personnes ou plus », « afin d'en tirer profit », « pour l'entrée illégale ou le séjour irrégulier sur le territoire national de cinq personnes ou plus ».

Depuis quelques mois, les actualités relatives aux tentatives de passages illégaux de la frontière italo-française (mais pas seulement car les Alpes donnent aussi en Autriche, en Suisse, en Slovénie et en Croatie) se sont multipliées et le métier ancestral de « passeur » suscite un regain d'intérêt. On les représente comme des personnes sans scrupule, trafiquants d'êtres humains qui mettent en danger la vie d'hommes, de femmes et d'enfants désespérés contre de l'argent. Pourtant, depuis que les États et les frontières existent, existent aussi les passeurs – par choix, ou bien seulement pour l'occasion. Figures de l'imaginaire populaire des habitants des montagnes, tout à la fois connaisseurs du territoire, de ses embûches mais aussi des opportunités qu'il offre, souvent braconniers ou contrebandiers, regardés avec méfiance et suspicion – mais toujours considérés comme des membres à part entière de la communauté – entourés d'une aura de romantisme, les passeurs ont accompagné et accompagnent encore sur les sentiers de montagne difficilement praticables des personnes qui devaient ou doivent encore « passer de l'autre côté », bien souvent contre rémunération. Mais ils partagent aussi les risques avec leurs compagnons de voyage, parfois seulement par solidarité ou par complicité – comme dans le cas des *fuoriusciti*, fugitifs politiques à l'époque du fascisme.

1 *La busiardia* signifie en piémontais « la menteuse », ce surnom a été donné dans les années soixante au journal turinois *La Stampa*, alors propriété de la famille Agnelli, patronne historique de la Fiat. [Ndt]

Associés à ceux qu'on appelle les *scalfisti*², les passeurs sont aujourd'hui de plus en plus criminalisés. Ils deviennent les méchants à abattre, symboles d'une invasion qu'il faudrait à tout prix arrêter. Ils servent à s'indigner parce qu'il est plus facile d'insister sur l'inhumanité présumée de ces personnages que de voir celle des honnêtes citoyens indifférents au trafic d'êtres humains causé par le fait que les frontières sont murées, grillagées, surveillées. Une façon comme une autre de détourner le regard du fond du problème : le passeur est le dernier maillon de la chaîne. Il est très curieux de voir comment les passeurs – souvent étrangers eux aussi – sont décrits comme des monstres ayant des pratiques ignobles tandis que les migrants qui essayent d'entrer ou de sortir d'Italie sont vus comme de pauvres gens. Ce sont les deux catégories dans lesquelles on mettra les migrants, plutôt que de les considérer comme des êtres humains possédant des droits, ce qui serait sûrement trop contraignant et inconfortable. La troisième catégorie étant celle des morts, mais celle-ci ne fait désormais plus le buzz.

La province de Cuneo possède différentes routes accessibles en véhicule en direction de la France : le col de Tende (1871 m, par la vallée Vermentina et le tunnel qui descend dans la vallée de la Roya et donc vers Vintimille) et le col de la Madeleine (1996 m, par la vallée de la Stura pour accéder à la vallée de l'Ubaye) sont ouverts toute l'année. Il y a aussi le col Agnel (2748 m, du val Varaita vers

le Queyras) et le col de la Lombarde (2350 m, qui relie Vinadio en vallée de la Stura à la station de ski française d'Isola 2000, à 63 km de Cuneo et à 91 km de Nice) qui sont par contre fermés du mois d'octobre jusqu'au mois de mai à cause de la neige. D'autres vallées sont praticables à pied et sont considérées comme des passages historiques de l'immigration clandestine et de la contrebande au cours du siècle dernier. Le col de Cerise et le col de Fenestre en vallée du Gesso sont particulièrement connus : c'est par là que passèrent des centaines de juifs fuyant la France après le 8 septembre 1943³.

« Il est inutile de préciser comment la question migratoire et la clandestinité – affirme avec insistance un récent communiqué de la police des frontières de Limone dans le Piémont – représentent désormais une urgence partout, non seulement dans les secteurs traditionnellement considérés comme plus chauds mais aussi dans des endroits qui étaient auparavant considérés à tort comme périphériques et qui désormais requièrent une présence, un contrôle et une attention soutenus de la part des forces de l'ordre ». Ce qui ne manque pas de se produire : la *présence*, le *contrôle* et l'*attention* deviennent toujours plus fréquents sur les routes de montagne pour ceux qui tentent de passer, même si beaucoup réussissent leur coup et ne défraient donc pas la chronique. Il semble intéressant néanmoins de lire entre les lignes des articles publiés par les journaux locaux – version papier ou en ligne – pour tenter d'aller au-delà des limites d'une

2 Terme utilisé notamment dans les médias italiens pour désigner les passeurs en mer et les trafiquants de contrebande circulant sur des petites embarcations rapides. [Ndt]

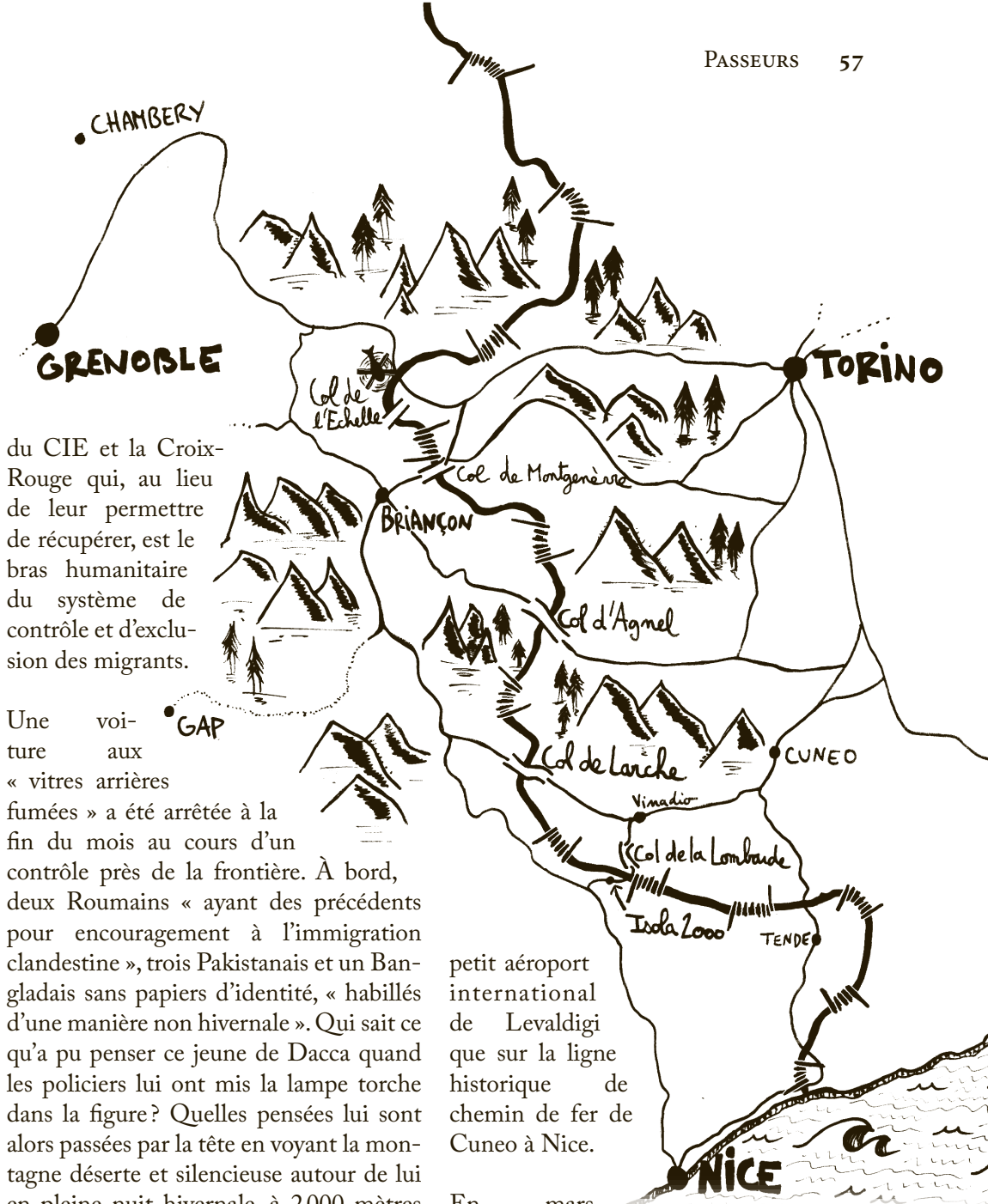
3 La proclamation de Badoglio du 8 septembre 1943 retransmise à la radio confirme l'armistice de Cassibile signé avec le chef des armées anglo-américaines Eisenhower le 3 septembre 1943. [Ndt]

information basée exclusivement sur les sources policières, qui dans des cas comme ceux-là sont les seules disponibles.

En janvier, deux camions Ford et Volkswagen immatriculés en France avec à bord trente-quatre personnes sont arrêtés en pleine nuit sur la commune d'Argentera, à proximité du col de la Madeleine. Les carabiniers arrêtent les deux passeurs : un homme de cinquante ans, sénégalais, et un quarantenaire guinéen, résidants en France et aux casiers judiciaires vierges. Les camions s'avèrent avoir été loués à Turin. À bord, treize habitants de Côte d'Ivoire, six du Mali, six de Nouvelle-Guinée, deux du Cameroun, trois du Ghana, un de Gambie, un du Burkina Faso, un du Sénégal, un du Libéria, et parmi eux deux enfants de trois et neuf ans avec leurs parents. On apprend par le communiqué que « parmi les étrangers transportés, quatorze n'avaient pas de permis de séjour, les vingt autres étaient demandeurs d'asile, et pour beaucoup d'entre eux, cette demande avait été refusée par les autorités italiennes ». Il semblerait qu'ils se dirigeaient vers Grenoble et qu'ils avaient convenu de payer 50 euros pour la traversée, payables à la fin du voyage. La nationalité des deux conducteurs et les modalités de paiement semblent indiquer qu'il y avait un lien direct entre les conducteurs et les passagers, provenant tous de la même zone géographique en Afrique. Probablement qu'en cette nuit de début janvier au col de la Madeleine, il aurait fait particulièrement froid et que la route aurait été difficilement praticable. S'il était arrivé quoi que ce soit – nous pensons particulièrement aux deux enfants – la cible toute désignée aurait été les passeurs, ces criminels sans

scrupule ! Cela permet d'éviter de réfléchir sur la fermeture des frontières qui contraint ceux qui ont survécu au désert et à la mer à tenter, une nouvelle fois, de passer. Et si on est prêt à braver le destin et peut-être à risquer sa vie, cela signifie sans doute que le désir de liberté est plus fort que n'importe quelle barrière en travers du chemin. Quelle vie ces hommes et ces femmes imaginaient-ils à Grenoble ? Que leur est-il arrivé après cette nuit-là ? Dans la presse, nous avons appris que « les deux passeurs ont été arrêtés et, sur ordre du ministère public du parquet de Cuneo, ont été incarcérés, tandis que les deux véhicules et téléphones, ainsi que le matériel en possession des conducteurs et utile à la poursuite de l'enquête, ont été mis sous séquestre ». « Les personnes transportées ont été conduites vers les casernes de Borgo San Dalmazzo et de Cuneo pour les procédures d'identification, réalisées à l'aide de signalement photographique, relevé d'empreintes digitales et consultation des bases de données [...]. Au terme des procédures d'identification des trente-quatre étrangers, et en attendant les décisions par la préfecture et le commissariat de Cuneo de leur expulsion ou de leur accompagnement vers des CIE (Centres d'identification et d'expulsion⁴), les carabiniers les ont accompagnés dans une structure d'accueil de la Croix-Rouge italienne à San Dalmazzo où ils ont pu se reposer ». À l'humiliation de s'être fait arrêter dans la tentative de fuite d'une condition sans avenir, vient s'ajouter l'énième humiliation des empreintes digitales, d'être à nouveau identifiés, signalés, fichés en tant que criminels, avec en plus la menace

4 Équivalent italien des CRA (Centre de rétention administrative). [Ndt]



du CIE et la Croix-Rouge qui, au lieu de leur permettre de récupérer, est le bras humanitaire du système de contrôle et d'exclusion des migrants.

Une voiture aux « vitres arrières fumées » a été arrêtée à la fin du mois au cours d'un contrôle près de la frontière. À bord, deux Roumains « ayant des précédents pour encouragement à l'immigration clandestine », trois Pakistanais et un Bangladais sans papiers d'identité, « habillés d'une manière non hivernale ». Qui sait ce qu'a pu penser ce jeune de Dacca quand les policiers lui ont mis la lampe torche dans la figure ? Quelles pensées lui sont alors passées par la tête en voyant la montagne déserte et silencieuse autour de lui en pleine nuit hivernale, à 2000 mètres d'altitude, alors qu'il vient d'un des pays les plus ravagés et densément peuplés du monde ? Il semblerait que le droit de passage s'élevait à 250 euros par personne.

Dans la province de Cuneo, les contrôles s'intensifient aussi bien autour du

petit aéroport international de Levaldigi que sur la ligne historique de chemin de fer de Cuneo à Nice.

En mars eut lieu l'arrestation rocambolesque d'un jeune Marocain régularisé en Espagne. Suite à une course-poursuite du village de Vinadio jusqu'à la frontière, les carabinieri ont bloqué une Volkswagen Golf. « Les occupants de la voiture prirent la fuite par les

bois, mais la rapidité des policiers permit de bloquer le conducteur ainsi qu'un des quatre passagers » relate le communiqué. Les trois fugitifs, tous Marocains, furent arrêtés dans le bois à quelques centaines de mètres suite à l'arrivée de renforts. Le montant total de la rémunération pour ce trajet s'élevait à 700 euros.

Toujours en mars, à San Dalmazzo, à la confluence des vallées Vermenagna et de la Stura, une patrouille de carabinieri croise une voiture avec à bord des personnes à la peau mate. Ils décident alors de procéder à un contrôle. Au volant, un Ivoirien ayant des papiers italiens et résidant dans la région de Cuneo. À ses côtés un Ivoirien et trois Maliens, tous en demande d'asile. Ils sont immédiatement arrêtés, même si le col de la Madeleine se situe à 59 kilomètres de Borgo San Dalmazzo. Les militaires soutiennent que les passagers auraient payé environ 1 000 euros leur passage vers la France.

On trouve aussi une femme parmi les passeurs arrêtés : une Roumaine de 19 ans, en règle et résidant à Turin a été arrêtée en mai par la police des frontières avec à bord cinq Pakistanais ayant fui les centres d'accueil pour demandeurs d'asile de Crotone, Prato et Gorizia. En Italie, les Pakistanais arrivent en seconde position dans le nombre de demandeurs d'asile – après les Nigériens. Ils effectuent souvent de longs et dangereux voyages par la terre en traversant l'Iran et la Turquie, puis prennent le bateau ou l'avion pour la Libye avec un visa de travail, d'où ils embarquent pour l'Italie. Beaucoup arrivent également depuis l'Égypte. Ils laissent derrière eux l'instabilité politique, le fondamentalisme des talibans et

le chômage des jeunes, qui représentent plus de 70% de la population. Beaucoup font partie de la classe moyenne instruite. Comme le Pakistan est considéré comme un pays sûr – selon les critères de la commission qui préside aux demandes d'asile – 90% des demandeurs d'asile pakistanais voient leur demande rejetée. Difficile d'imaginer cette jeune roumaine, qui entre-temps a été incarcérée au quartier des femmes de la prison de Turin, comme une dangereuse criminelle. Nous sommes plus enclins à penser aux conditions de beaucoup de migrantes et migrants, en situation régulière ou non peu importe, contraints à une incertitude permanente, à l'exploitation par le travail, à l'exclusion sociale, dans un déséquilibre permanent entre légalité et illégalité, discriminés par le racisme d'État. Cette jeune femme ainsi que ses cinq compagnons de voyage arrêtés en montagne ne peuvent que susciter une certaine sympathie et un élan de solidarité.

À la même période, une autre jeune femme, italienne cette fois, venant de Cuneo, a été jugée par le tribunal de Nice pour le même délit. Elle a été arrêtée à Menton au volant d'un camion : avec elle voyageaient un couple d'Érythréens et leur enfant de six mois, trois femmes et deux hommes d'Érythrée, d'Éthiopie et du Tchad, tous en situation irrégulière. À la patrouille mixte de policiers italiens et français qui l'ont arrêtée, elle a répondu : « Les personnes que j'ai emmenées en France sont mes amis. Il n'est pas dans mes habitudes de demander leurs papiers à mes amis ». Elle s'en est sortie avec une amende, tenant compte de la circonstance atténuante de la « motivation humanitaire ». Au tribunal elle a déclaré : « Je ne

Ci-contre : la figure héroïque du « passeur solidaire », médiatisé et menant campagne contre le « délit de solidarité » tandis que des centaines de « passeurs criminels » sont condamnés dans l'ombre, méprisés par les associations.

vois pas la frontière, pour moi elle n'existe pas, il n'y a donc aucune illégalité dans ce que je fais [...] Il s'agit juste d'un filtre injuste et inhumain destiné aux personnes de couleur ». Ou encore : « Parler de nous permet à l'opinion publique de se soulager la conscience et de continuer à se foutre de ce qui se passe, sans focaliser l'attention sur la frontière et sur les drames qui s'y jouent chaque jour ».

Voilà deux figures féminines qui démontent le stéréotype du passeur trafiquant d'êtres humains, qu'elles aient agi de la sorte par nécessité ou par humanité. Dans les deux cas et par leur comportement, elles ont contribué à remettre en question la frontière, des Alpes à la mer, en mettant

en évidence que l'autorité et l'uniforme se trouvent toujours du mauvais côté. La première, comme tant d'autres, n'aura probablement pas la parole, demeurera sans visage, aux prises avec les difficultés de la vie quotidienne que la société impose aux migrants. Nous souhaitons à la seconde, photographiée et interviewée – ce dont elle se serait probablement passée – qu'elle continue son engagement auprès des migrants, en dépit de ces lois injustes et liberticides, parce que le chemin pour se libérer des frontières peut être long, des rues et places des métropoles jusqu'aux sentiers montagnards abrupts.

Lele Odiardo

Illustrations de Riatri et Oulfa.

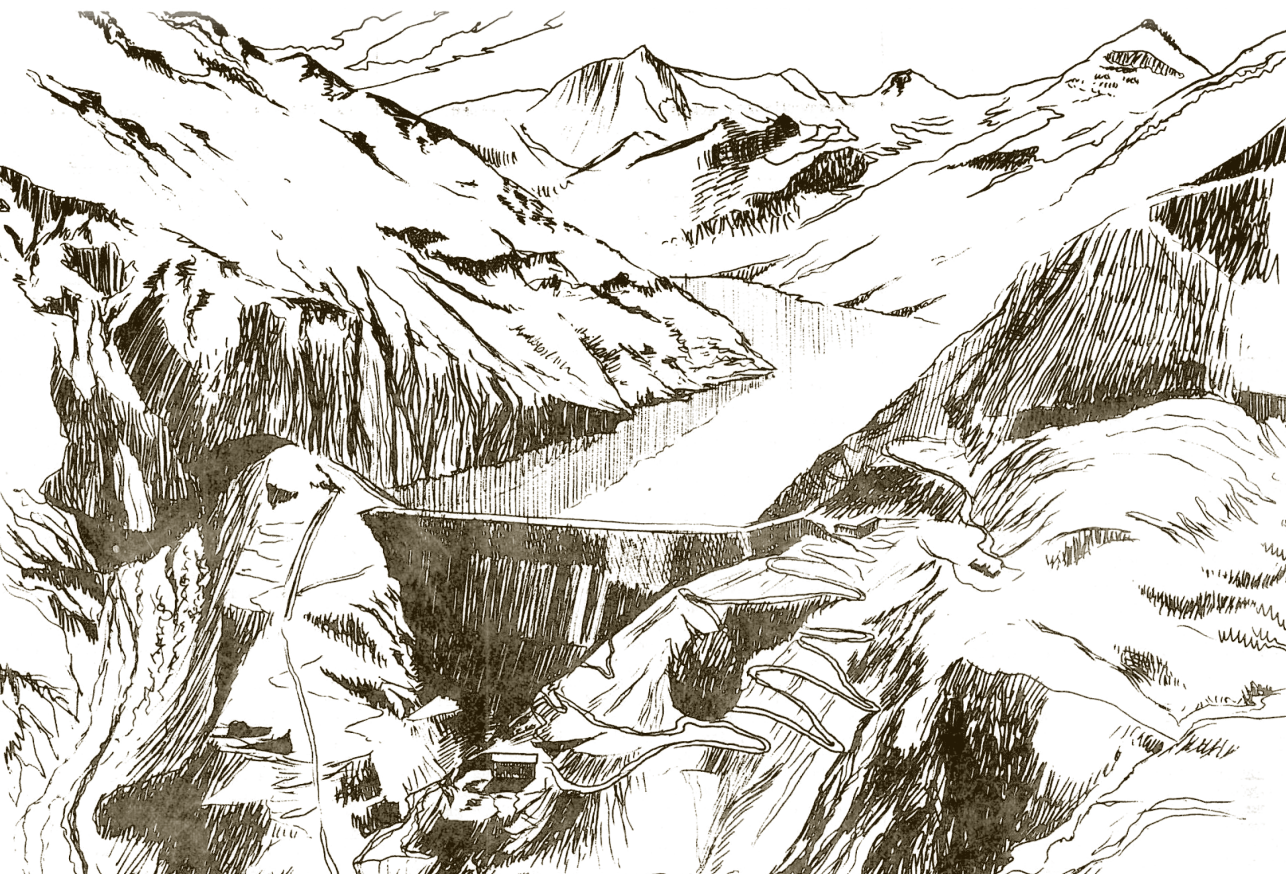


LE BARRAGE ET LES HOMMES

ENTRETIEN AVEC MAURICE CHAPPAZ

Le texte qui suit est une réédition de l'entretien « Forces humaines, forces des eaux-lumières ; le barrage et les hommes » publié dans le n°21 de la revue *Transhumances* à l'été 1985. La revue *Transhumances* était une revue saisonnière, publiée de 1978 à 1990 dans les Alpes. Elle proposait une lecture critique de la montagne, autour de thèmes tels que l'invention de la montagne (n°30), l'armée et le tourisme (n°3) ou la contrebande (n°28). Destinée à « ceux qui ne se reconnaissent ni de la ville ni de la campagne, ni mobiles pour le plaisir, ni sédentaires par principe, elle [était] composée d'une poignée de travailleurs, saisonniers, lycéens et quelques "dériveurs légers" »¹.

1 Extrait de l'édito de *Transhumances* numéro 4.



Dans l'entretien qui suit, Maurice Chappaz, également auteur du livre *Les maquereaux des cimes blanches*, nous livre une vision « de l'intérieur » de la construction du barrage de la Grande-Dixence en Suisse, dans le Valais – un de ces fameux « grands projets du xx^e siècle ». Dans des termes évocateurs, il dresse un tableau très sombre de ce « grand chantier » qu'est la montagne. Son récit résonne des cris et des gémissements de cette fourmilière, « fantastique de machines » qui broie les individualités prises au piège dans ce marasme. Maurice Chappaz témoigne de ces personnalités, toutes si complexes, souvent oubliées derrière leur uniforme de travail, « leurs casques, leurs blouses-cuirasses ». Quand la logique marchande dompte la montagne en y envoyant au suicide des humains détruire l'immensité qui les entoure...

Transhumances : Je voudrais qu'on parle des grands chantiers, parce qu'avant le tourisme il y a eu les grands barrages.

Maurice Chappaz : Les grands chantiers des barrages m'ont fasciné dès le début. On a commencé à exploiter les sources et les chutes possibles, c'était vers 1925-26, dans la vallée où j'étais. Il y a eu une captation d'eau et une petite usine avait été faite. On avait fait un tunnel pour capter cette source, pour faire cette chute. Et tous les paysans qui avaient travaillé à ce tunnel mouraient les uns après les autres de silicose. On appelait ces agonisants « ceux du tunnel » et ça m'avait frappé. Ensuite, j'ai vu construire la première Dixence. C'était un grand mur de l'autre côté de ma vallée, où je passais parfois en faisant une course, en traversant un col, en descendant un glacier. Ce chantier m'avait donné l'impression, que je ne retrouverai plus dans les autres, d'un grand campement de nomades, vivant presque comme une armée, à la fois en déroute, assiégée et à l'attaque, dans la boue, dans la neige, travaillant sous des bâches, sous des tentes, avec quelques machines. Il y avait une sorte de fourmilière qui élevait un

grand mur de moellons. Et quand je suis venu y travailler (des années plus tard), on était en train de noyer ce mur qui était déjà très haut pour en faire un autre qu'on disait aussi haut que la Tour Eiffel. C'était le plus grand barrage du monde. Mon impression était alors totalement différente. Il y avait un jeu des câbles, des fils, des machines, des couleuvres, des implantations. Baraquement ici, baraquement là, tour à béton ici, tuyaux qui descendaient, surgissaient. Je n'avais plus cette impression de nomades avec des pics, des pelles, quelques machines, mais l'impression d'un grand cirque, d'un grand jeu. J'avais l'impression d'un spectacle qui contrastait d'ailleurs avec chaque vie humaine si on la prenait de façon individuelle, si on la respirait dans son intimité. On avait une espèce de chose qui pouvait être une féerie si on la regardait. Et puis, si on prenait chaque vie humaine, il y avait celui qui devait contrôler telle machine, avec l'usure de ses yeux, cet autre qui devait surveiller telle gare de téléphérique, qui recevait la poussière des outres de ciment qui arrivaient, d'autres qui maniaient le marteau-piqueur, il y avait les mineurs qui étaient à l'intérieur, à plusieurs kilo-

mètres dans la montagne, et qui paraissaient encore des gens d'un autre monde, que je pouvais voir seulement à la table de la cantine. J'avais l'impression d'un fantastique de machine, d'un fantastique industriel, chatoyant, assez beau, avec les petites destinées humaines, totalement différentes de cet environnement, avec leur angoisse, leurs soucis, leurs cris. Une impression très curieuse que j'ai parfois ressentie en me promenant dans la cam-

pagne. Je vois des paysans travailler, je les vois de loin. Il me semble que je les vois courbés. C'est comme un bouquet de fleurs. Ils sont là, ils s'inscrivent dans le paysage, ils sont très beaux. On les regarde. Et en même temps, dès qu'on touche, dès qu'on connaît, on a quelque chose de tragique dans ce bouquet de fleurs. Il y a une misère qui est une sorte d'impossibilité humaine à être totalement heureux avec le monde tel qu'il est. C'est

Le barrage de la Grande-Dixence

Étant donné sa taille ce barrage fut construit en deux étapes et selon la technique dite des gradins, c'est-à-dire par élévations successives (comme les marches d'un escalier). Une complication supplémentaire intervint du fait que la centrale hydroélectrique de Chandoline ne devait pas interrompre son fonctionnement pendant les travaux. Mais la plus grosse difficulté résida dans l'adaptation des techniques et du matériel aux conditions de travail en haute montagne, le chantier se trouvant à plus de 2 000 mètres d'altitude. Le gel hivernal interrompit le bétonnage 6 à 7 mois par an et la nébulosité gêna la manœuvre des blondins (téléphériques de chantiers) à longue portée (1 000 m) ; les conducteurs devaient alors manœuvrer les bennes de 15 tonnes chargées de béton d'après des indications données par radio. L'isolement du chantier obligea à construire des routes ainsi que plusieurs téléphériques pour le transport des matériaux ; le principal, de 20 km, acheminait 1 000 à 1 200 tonnes de ciment par jour. D'importantes installations industrielles furent également créées (extraction, fabrication de béton, approvisionnement en électricité, eau potable, etc.) ainsi que trois villages pour le logement du personnel et les services du chantier. La main-d'oeuvre comprenait, en 1954, 1 576 ouvriers, chiffre qui diminua d'année en année pour tomber à 712 en fin de travaux ; elle était constituée pour 60 % de valaisains, pour 20 % de personnes des autres cantons et pour 20 % d'étrangers. La mécanisation très poussée limitait la part des travaux de force mais les intempéries mirent souvent les ouvriers à rude épreuve. Le barrage, entièrement en béton (5 800 000 m³) a une épaisseur de 215 m à la base et de 22 m au sommet. Un ascenseur et des galeries permettent de circuler à l'intérieur.

Hauteur maximum : 284 m (Boulder Dam, États Unis : 273 m).

Longueur de couronnement (sommet) : 748 m.

Altitude à la base : 2 080 m.

Capacité de la retenue : 400 millions de mètres cubes.

Extrait de la *Documentation photographique*, n°5-255 et 256, mai-juin 1965.

assez tragique. La beauté de ce qu'on voit nous fait croire au bonheur et, quand on touche à l'enveloppe de la beauté et du bonheur, on atteint quelque chose où il y a un mélange de désir, de souffrance, d'enthousiasme, de peur, d'angoisse qu'on ne peut pas réduire à des conditions uniquement sociales ou matérielles. Non, il y a un mélange à l'intérieur d'eux-mêmes d'enfer et de paradis. On reste là dans une très grande interrogation. Quand je suis entré à la Grande-Dixence, c'est une des choses qui m'ont le plus frappé, avec ce qui pouvait être qualités et défauts, plaisirs et peines de ceux qui travaillaient. Oui, on s'égare...

Transhumances : Non, non, le côté grand spectacle et les destins individuels...

M.C. : Oui, je me disais, je pourrais rester là comme devant un film. Il y avait les blondins, les fils qui passaient, la benne de ciment qui devait tomber sur le chantier du barrage, atterrir et s'ouvrir, les petits insectes avec leurs casques, leurs blouses-cuirasses. Il y avait les wagons qui venaient, ceux qui s'enfilaient sous les galeries. Il y avait nous-même quand on entrait pour contrôler le mur. Par un certain côté, ce travail industriel dans un désert et dans la haute montagne, avec le contraste des cimes, des neiges qui s'opposaient à ce barrage, la face blanche d'une montagne de presque 4000 m qui était un autre barrage contre le ciel bleu, avec sa perfection et sa brutalité, que certains tentaient d'escalader. Par un certain côté, tout cela faisait comme un grand jeu, une grande vacance, un tragique qui dépassaient quand même la nécessité de gagner sa vie. On mangeait dans des cantines. Il y avait des ouvriers assez âgés – c'est-à-dire cin-

quante ans – fréquentant plutôt les foyers, qui vraiment avaient des têtes de suicidés. Alors je me disais : ils supportent tout. Ils ont la vie du couple, la vie de la famille, les deuils, les accidents. Ils ont tout le reste qui se passe là. Ils ont tout ce qui s'accumule dans une destinée humaine. Et ils ont le barrage en plus sur les épaules. On a construit le mur. Et, en même temps, on captait les sources et les fleuves depuis plusieurs autres vallées. Depuis le pied du Cervin, à travers une autre vallée au pied de la Dent Blanche et depuis le pied de la Dent Blanche à travers une autre vallée au pied du Pigne d'Arolla, depuis le Pigne d'Arolla au pied du Mont Blanc de Cheilon... On traînait en somme ces fleuves par en-dessous en même temps qu'on construisait. Et quand le chantier était plus ou moins fini, il y a eu les travaux annexes d'organisation des sorties d'eau, d'aménagements d'eau, même si le mur principal était fait. Le grand mur a peut-être pris cinq ou six ans et l'ensemble des travaux une vingtaine d'années. Une génération. Avec déjà des ouvriers qui disaient : « Qu'est-ce qu'on fera après ? »

Transhumances : Les barrages introduisaient des changements limités, assimilables. Le tourisme des stations va au-delà.

M.C. : On pourrait encore faire des barrages en Valais qui produit le quart de l'électricité suisse, mais alors on le détruirait carrément. Qu'est-ce qui reste ? Quelques petites vallées avec une cascade qui pleurniche et des ingénieurs qui voulaient la décoiffer. Mais ce n'est plus rentable d'attraper ce torrent. C'est juste pour utiliser les machines avant la rouille. Dans les barrages modernes, on a d'ail-

leurs fait ce qu'on appelle le palier supérieur, c'est-à-dire qu'on a fait une chute intermédiaire entre le glacier et le barrage. On a capté, supprimé le fleuve à sa source même. Il reste un grand glacier dont la discussion occupe le Valais. Il est même symbolique, c'est le glacier du Rhône. Il y a la plaine du Rhône. On veut faire sept barrages sur le Rhône. Pour finir, on va changer la nappe phréatique. Qu'est-ce que ça va donner pour l'agriculteur, pour les vergers ? On dit : « On vous fera des canaux ! » Au début, quand on a construit les barrages, on a dit : « Admirez le mur, admirez cette construction, cette voûte entre les

rochers ! » Le professeur qui nous enseignait la poésie, à Saint-Maurice, nous disait : « Admirez les pylônes ! » C'était les premiers pylônes. Effectivement, ils étaient étonnants. Mais, maintenant, qui oserait dire : « Admirez les pylônes ! » Le millièmè pylône je ne peux pas l'admirer. On ne veut pas voir un poulailler sur le ciel. On devait écrire des poèmes sur les pylônes, comme des arbalètes avec des lignes. Ça nous semblait naturel. S'il y a une nature intacte, s'il y a un désert, une trace humaine peut souligner cette nature et ce désert et s'accorder avec eux. Quand il y a une pelote de pylônes, ce n'est plus possible.

*Ci-dessous : téléphérique permettant d'acheminer les bacs remplis de béton
lors de la construction du barrage*

